

Rapport annuel 2023



L'édito d'Olivier Novasque

Président-directeur général @Sidetrade

Ce n'est pas sans une certaine fierté que je partage avec vous les réalisations historiques de Sidetrade en 2023. Notre carnet de commandes a affiché des records successifs, atteignant 11,2 millions d'euros en valeur annuelle des nouveaux contrats signés au 31 décembre 2023. Notre chiffre d'affaires a connu une croissance impressionnante de 20% à taux de change constant, à 43,7 millions d'euros, portée par la progression de 23% de nos abonnements SaaS. Notre expansion aux États-Unis s'est révélée être un succès, surpassant nos ambitions. Elle impulse une augmentation spectaculaire de nos activités de 28%. Notre performance financière a été excellente : notre résultat net s'est élevé à 5,6 millions d'euros avec **un ratio de rentabilité atteignant 13% du chiffre d'affaires**. Pour l'année à venir, nous comptons bien **poursuivre cette dynamique de croissance à deux chiffres, tout en maintenant une rentabilité robuste**.

Notre engagement continu envers l'innovation a de nouveau été salué par l'américain Gartner®, qui nous a distingués comme **Leader dans son Magic Quadrant** pour la deuxième année consécutive. Cette reconnaissance souligne la pertinence de notre ambition : devenir le leader incontesté du marché nord-américain.

Là où beaucoup peuvent identifier dans les mutations de nos sociétés des risques ou des menaces, nous avons pour habitude de regarder le changement en termes d'opportunités et de solutions. Nous sommes aujourd'hui face à une double mutation qui débouche sur une véritable révolution industrielle. C'est d'abord la construction d'une économie numérique où la rapidité d'innovation se révèle plus que jamais indispensable pour la survie des entreprises. Les accompagner, aujourd'hui et demain, avec des solutions pour sécuriser la croissance, tout en maximisant la création de valeur issue des relations clients, est le cœur de notre mission. C'est également de multiples challenges que chaque entreprise doit relever pour une transition durable, aussi bien sur le plan humain qu'environnementale.

Dans le domaine de l'Order-to-Cash, cela suppose d'intégrer un principe essentiel : **s'appuyer sur sa seule expérience et sur une simple automatisation ne suffit plus**. Forts de notre **culture d'innovation** et de nos **315 collaborateurs** répartis dans **5 pays**, nous sommes totalement engagés auprès de nos clients pour les accompagner au quotidien vers plus d'efficacité opérationnelle et financière.

L'intelligence artificielle (IA), en particulier sa forme la plus avancée, l'IA

générative, est un accélérateur inouï de cette révolution. Elle change la manière dont l'entreprise opère au quotidien, dont elle interagit avec ses partenaires et collaborateurs, et représente une opportunité significative de compétitivité. Mais certains oublient parfois que l'IA n'est rien sans un volume significatif de données pertinentes.

C'est pour cette raison que nous avons développé **Aimie, notre IA**. Elle s'appuie sur **une gigantesque base de données mutualisée, le Sidetrade Data Lake, unique au monde, enrichie quotidiennement par l'expérience collective de tous nos clients**. À partir de ces millions de données transactionnelles agrégées en temps réel, le Sidetrade Data Lake génère à son tour des millions d'indicateurs permettant à Aimie d'identifier des schémas de performance, et de délivrer à la communauté des clients de Sidetrade la première intelligence collective dédiée à l'Order-to-Cash.

La maîtrise de l'information a toujours été un facteur essentiel de compétitivité dans le monde économique. Avec l'IA, elle devient plus que cela : elle permet aux directions financières **d'anticiper les risques**, de révéler **les opportunités de création de valeur, d'ajuster la stratégie financière**. Elle bonifie tout en sécurisant. Elle ajoute une dimension inédite au savoir-faire et à l'intelligence humaine qui structurent nos entreprises.

Notre ambition globale est claire : parce que nous visons l'excellence, nous repoussons constamment les limites de l'innovation pour proposer la solution la plus avancée du marché de l'Order-to-Cash.

Notre solution tire déjà parti de l'intelligence collective afin de révolutionner radicalement la relation financière avec les clients. Mais dès demain - et le futur se compte en mois dans ce domaine - **nous promettons à nos clients une performance sans précédent**. Grâce à l'**IA générative**, nous allons redéfinir les standards de notre industrie, les élevant à un niveau jamais atteint auparavant. Vous l'aurez compris, nous ne nous

contentons pas de mener la compétition. Notre objectif est bien de métamorphoser le domaine de l'Order-to-Cash.

Dans cette aventure entrepreneuriale, humaine et technologique, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à chacun de nos Sidetraders, partenaires et actionnaires pour leur contribution. **C'est ensemble que nous construisons les fondations d'un avenir où le succès du Groupe Sidetrade est aligné sur le bien-être sociétal et la préservation de notre précieuse planète.**

Sommaire

Bienvenue dans l'univers Sidetrade 6

- 11** À propos de l'Order-to-Cash
- 12** Un environnement propice à l'IA
- 13** Un segment de marché en plein essor
- 14** L'écosystème de Sidetrade

Le marché de l'Order-to-Cash et la position de Sidetrade 10

Sidetrade = innovation + expertises 16

- 17** Augmented Cash, la solution complète pour l'optimisation O2C
- 18** Pas d'IA performante sans data
- 19** Maîtrise en sécurité des données
- 20** Aimie : l'atout différenciateur de Sidetrade
- 22** Excellence et innovation, au cœur de nos activités de Services
- 26** Sidetrade et ses clients

La vision stratégique Fusion 100 28

- 29** Aperçu de la trajectoire ambitieuse à 2025
- 29** Équilibre entre croissance et rentabilité
- 29** Innover est dans notre ADN

La gouvernance et sa contribution à la responsabilité sociétale d'entreprise 30

- 31** Une gouvernance au service d'une croissance rentable
- 34** Leader responsable dans l'innovation durable
- 36** Notations par Ethifinance et EcoVadis

La voix de la finance chez Sidetrade 37

- 38** Rapport de gestion
- 48** États financiers consolidés du groupe Sidetrade
- 61** États financiers annuels de Sidetrade SA
- 71** Rapports des commissaires aux comptes

Bienvenue dans l'univers Sidetrade



Chez Sidetrade, fintech internationale en pleine expansion, nous redéfinissons les standards de la gestion financière de la relation clients, de la gestion de l'Order-to-Cash (O2C) plus particulièrement. Notre expertise réside dans la **sécurisation et l'accélération du cash-flow des entreprises**.

Grâce à Aimie, notre intelligence artificielle, nous révolutionnons le cycle O2C, du bon de commande au règlement de la facture client. En faisant appel à nos solutions, les entreprises optimisent leur besoin en fonds de roulement (BFR). Leur rentabilité s'accroît avec des gains de productivité immédiats, leur génération de cash-flow s'accélère.

Nous sommes actuellement positionnés comme « **Leader** » dans le **Gartner® Magic Quadrant** pour les applications *Invoice-to-Cash*, une reconnaissance qui souligne nos efforts ininterrompus en innovation et confirme notre rôle de pionnier dans notre industrie.

Histoire

Créée en 2000 en tant que plateforme Cloud spécialisée dans le recouvrement de créances pour les entreprises, l'innovation a toujours guidé notre parcours. Dès le début, nous étions déjà à l'avant-garde en adoptant le modèle SaaS. Cette stratégie nous a permis d'élaborer dès 2015 **une base de données sur les interactions de paiement entre clients et fournisseurs**. Cette avancée technologique constitue aujourd'hui un avantage compétitif indéniable sur le marché.

Mission

Nous équipons les directions financières, commerciales et services clients d'un cadre de travail optimisé où les **technologies avancées** jouent le rôle de puissants **catalyseurs de performance et d'efficacité**.

Notre approche vise à insuffler de l'agilité. Nous associons à l'intelligence humaine une intelligence artificielle dans chaque phase de l'automatisation et de la numérisation des processus O2C, y compris les interactions avec les clients. Notre mission est d'accompagner les entreprises dans la sécurisation de leur croissance, en maximisant la création de valeur issue des relations clients pour libérer leur plein potentiel.

Vision

Nous voyons aujourd'hui l'impact transformateur d'Aimie lorsqu'elle est pleinement activée : au-delà d'une amélioration des performances, elle révèle en temps réel, de manière prédictive, des gisements de valeur jusqu'alors ignorés ou inaccessibles.

Dans notre projection à cinq ans, nous dessinons un avenir où les entreprises mobilisent notre IA pour affiner en direct leurs processus O2C à travers toute la chaîne de valeur opérationnelle. Avec l'appui de notre Data Lake et la mobilisation de l'intelligence collective de nos clients, Aimie offrira une compréhension approfondie et une adaptabilité sans précédent, propulsant les pratiques de l'O2C dans une nouvelle ère d'efficacité et d'innovation.



Aimie, alimentée par un volume considérable de données commerciales et financières, sera le **miroir des expériences et des actions à succès** sur tout le cycle O2C. Elle transcendera les systèmes d'information traditionnels pour chaque client de Sidetrade, quel que soit le secteur d'activité.

En intervenant de manière continue et en s'adaptant en permanence aux enjeux du moment, elle réduit les risques et incertitudes, améliorant par là même la rentabilité.

Aimie est destinée à devenir l'intelligence O2C incontournable des grandes entreprises.

Valeurs

Au cœur de Sidetrade bat **#OneTeam**, un crédo fédérateur pour notre organisation. Il insuffle une culture axée sur le partage des connaissances, l'exploration de tous les possibles : la créativité devenant une force motrice de notre croissance.

L'esprit **#OneTeam** imprègne chaque aspect de notre travail, guidant nos équipes vers **l'excellence client, la simplification de leur quotidien et la valorisation de leurs activités**. Cette dynamique nous pousse à développer un environ-

nement de travail pérenne, créant une synergie entre le succès de l'entreprise, le bien-être sociétal et la préservation de notre environnement.

Sidetrade

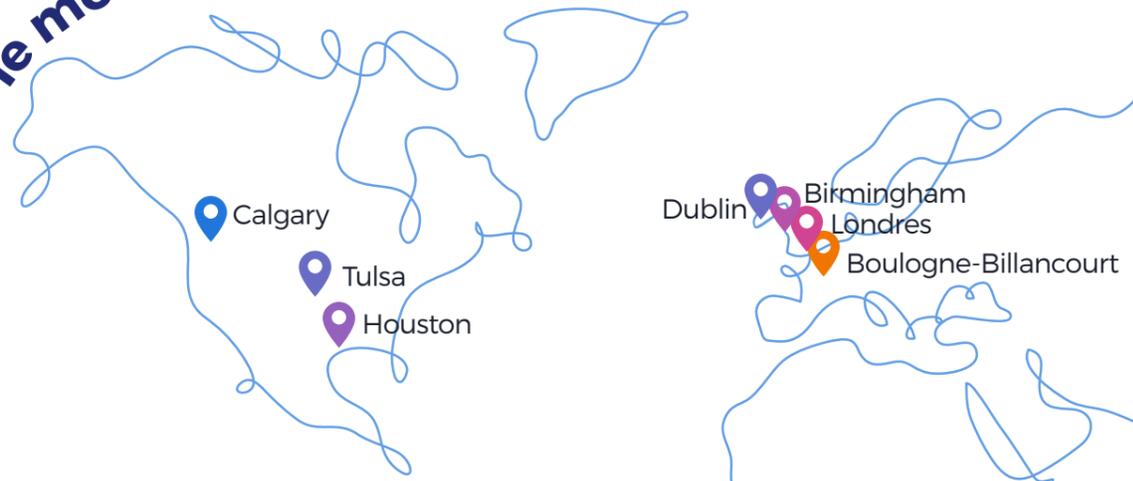


95%
Rétention client

45,5 mois
Abonnement en période initiale

5,6 M€
Résultat net

Dans le monde



Innovation

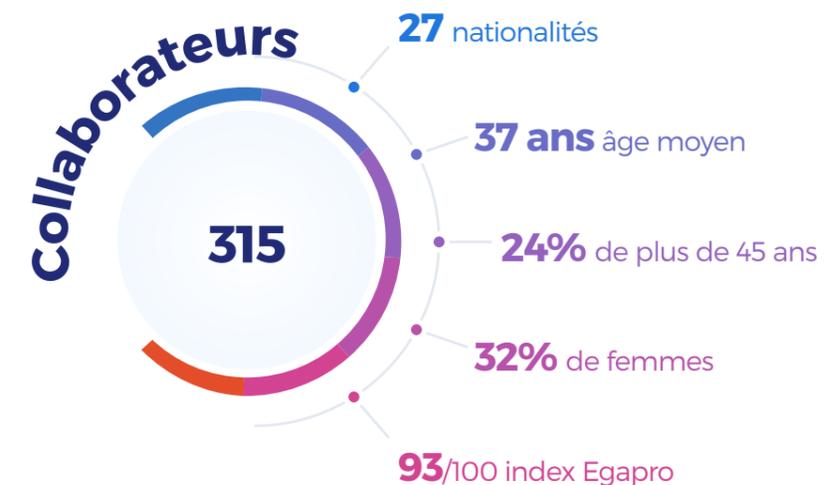


1,1 milliard
Factures

6,1 T\$
Crédit interentreprises

38,2 millions
Entreprises analysées

Talents



Le marché de l'Order-to-Cash et la position de Sidetrade

À propos de l'Order-to-Cash

Derrière la mécanique de l'O2C se cache un défi de taille : l'harmonisation des efforts de multiples départements, allant des ventes, au service client, en passant par le juridique et la finance. Les grandes entreprises, en particulier, se heurtent à des obstacles majeurs au sein de ce cycle, tels que les **erreurs de saisie, les problèmes de livraison, le traitement des paiements, ou encore les facturations non conformes**, qui viennent entraver l'efficacité de l'O2C.

Dans ce contexte, l'adoption d'une gestion efficace du cycle O2C s'impose comme une priorité **pour préserver la stabilité financière, optimiser le besoin en fonds de roulement et renforcer la compétitivité**. L'adoption de technologies de pointe et l'application de stratégies proactives transforment les processus O2C. Cette évolution passe par une automatisation numérique des opérations routinières, une anticipation des risques, et une

Ces écueils ne sont pas de simples tracasseries administratives : ils ont un impact financier considérable, entraînant une baisse de productivité, une diminution des marges bénéficiaires et de la trésorerie. Les directions financières se mobilisent alors en constituant des équipes spécialisées

L'O2C orchestre les interactions entre une entreprise et ses clients - de la commande, à la facturation jusqu'au paiement.

collaboration connectée. Cela assure une transparence totale et une réactivité accrue dans la prise de décisions. Ces améliorations permettent de réduire les délais de paiement, d'améliorer la liquidité et de bâtir une entreprise plus forte, capable de résister aux aléas du marché.

(administration des ventes, responsable de la facturation, agents de recouvrement, gestionnaires de litiges, analystes de crédit, credit managers, comptables clients, etc.) qui génèrent des coûts de gestion. Malgré cela, les **retards de paiement et les impayés continuent de peser sur la trésorerie**, limitant les capacités opérationnelles. Plus inquiétants encore, ces problèmes peuvent mettre en péril la solvabilité des entreprises, avec près de **25% des faillites causées par les retards de paiement**.

Néanmoins, bon nombre d'entreprises continuent de s'appuyer sur des méthodes traditionnelles, souvent obsolètes et manuelles. La gestion de l'O2C, dans de telles conditions, devient un casse-tête, surtout quand il s'agit de **superviser plusieurs milliers de clients et des centaines de milliers de factures**, mettant en lumière le besoin urgent d'innover et de moderniser les pratiques en place.

Un environnement propice à l'IA

Dans un environnement où les dynamiques de marché et les opportunités évoluent à grande vitesse, **repenser en continu les processus O2C** est devenu essentiel pour garantir une génération de cash-flow rapide et sécurisée.

Pourtant, une grande partie des entreprises n'exploitent pas encore les capacités des logiciels spécialisés, capables de renforcer leur résilience financière et pallier la pénurie de talents. Surprenant, mais vrai, **seules 10% à 15% des entreprises à l'échelle mondiale tirent avantage de telles solutions.** Leur adoption est en hausse : les directions

L'IA révolutionne la prévision de cash-flow et instaure une gestion des risques plus anticipative et prédictive.

financières s'éveillent progressivement à la révolution numérique, en optant pour des logiciels métiers, privilégiant les solutions cloud dans le but de moderniser leur back-office et d'améliorer significativement leur performance.

Au cœur de cette transformation, l'IA émerge comme un puissant moteur d'agilité. **L'IA n'est pas seulement une innovation pour s'adapter aux changements économiques avec vélocité ; elle est une véritable force compétitive, positionnant les entreprises à l'avant-garde de leurs secteurs.**

Un segment de marché en plein essor

Les dynamiques de marché accentuent l'importance d'une proactivité sans faille et illustrent avec force comment Sidetrade se démarque.

Digitalisation

La numérisation et l'automatisation des processus O2C éliminent les tâches redondantes, améliorent la traçabilité, simplifient l'accès aux indicateurs de performance. Cette transformation digitale ne se contente pas d'optimiser l'opérationnel, elle affermit aussi l'engagement social des entreprises. Avec l'IA de Sidetrade, la collaboration entre acheteurs et vendeurs se renforce, offrant une expérience client maximisée et personnalisée.

Mondialisation

Face à la diversité des pratiques commerciales, réglementations, devises et cultures, Sidetrade brille par sa facilité d'intégration dans les divers systèmes d'information et écosystèmes existants, répondant aux défis des marchés globaux tout en respectant les normes locales.

Réglementation

Le respect d'un ensemble de normes légales, fiscales, comptables et environnementales engage la responsabilité des entreprises. Sidetrade assure une conformité aux réglementations, garantissant fiabilité des documents, traçabilité des opérations et prévention des erreurs et litiges.

Compétitivité

Innover, conquérir des parts de marchés et fidéliser les clients sont le cœur des stratégies des entreprises. Sidetrade permet à ses clients de se démarquer en apportant des innovations dans le cycle de vente, la génération de cash-flow et la rentabilité.

Résilience

Les entreprises doivent parfois adapter en urgence leurs processus. Dans le tumulte de la pandémie de Covid-19, Sidetrade a été un pilier pour maintenir la continuité des activités, gérer les aléas, sécuriser les finances, préserver les relations clients, se positionner avantageusement pour la reprise.



L'écosystème de Sidetrade

Le marché de l'O2C est mondial, extrêmement fragmenté avec un **potentiel estimé à 10 milliards de dollars**. Face à des géants des ERP comme SAP et Oracle, offrant des solutions souvent basiques et rigides, une multitude de petits acteurs se disputent le terrain, laissant le jeu grand ouvert. Actuellement, Gartner identifie environ dix acteurs proposant des solutions *Invoice-to-Cash*.

Dans ce paysage, Sidetrade se démarque par **son expérience métier, son avance technologique en IA et un équilibre harmonieux entre croissance et rentabilité**.

Notre récente stratégie commerciale vise les entreprises en B2B qui génèrent plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et notre influence s'étend désormais sur les continents nord-américain et européen.

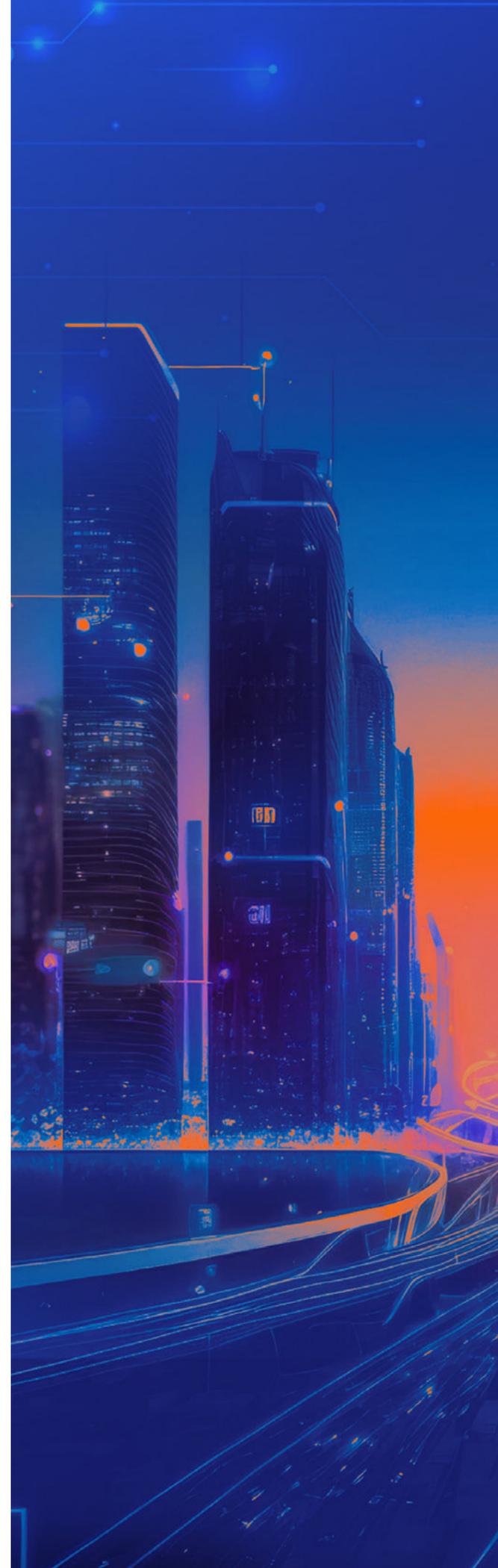
Avec seulement 20% des entreprises cibles estimées être équipées d'une technologie spécialisée dans l'O2C, notre potentiel de développement est considérable.

Cette tactique nous positionne comme un acteur incontournable sur le marché mondial de l'O2C.

En 2023, Gartner a classé Sidetrade comme "Leader" dans son Magic Quadrant dédié aux solutions *Invoice-to-Cash*, selon son rapport annuel.

Cette reconnaissance, issue d'une autorité américaine de renom dans l'analyse technologique, valide notre **capacité à exécuter notre vision et à anticiper l'avenir avec confiance**. Gartner met en lumière notre rôle de pionnier en innovation et notre engagement envers la recherche et le

développement, tout en offrant une palette de services conçus pour répondre aux besoins des entreprises, marquant notre excellence et notre leadership sur le marché.



En quoi les retards de paiement perturbent-ils l'équilibre financier d'une entreprise ?

Imaginons une entreprise affichant 100 millions d'euros de chiffre d'affaires par mois. Selon ses conditions générales de vente, avec un délai de paiement fixé à 60 jours (soit deux mois), cette entreprise se retrouverait, théoriquement, avec 200 millions d'euros de créances clients en attente. Cependant, la réalité du terrain diffère souvent de la théorie... En pratique, les paiements s'effectuent souvent à 90 jours, portant ainsi l'encours clients à 300 millions d'euros.

Supposons que la direction financière parvienne à réduire les retards de paiement de 50%, c'est-à-dire de 15 jours, grâce à Sidetrade. Cela représenterait un gain net de 50 millions d'euros en termes de trésorerie additionnelle, en plus de la diminution des provisions associées aux créances les plus anciennes.

Dans un contexte où les taux d'intérêt renchérissent le coût de l'argent, la capacité à générer une telle réserve de liquidités peut véritablement changer la donne. Avec ses 50 millions d'euros supplémentaires, l'entreprise a l'opportunité d'investir, de se développer plus rapidement que ses concurrents, voire de procéder à des acquisitions. Cet avantage est d'autant plus crucial pour les entreprises opérant avec des marges réduites, dans un environnement économique marqué par l'inflation.

Parallèlement, les entreprises sont confrontées à un double défi : la pénurie de talents et la pression inflationniste sur les salaires. Sidetrade se présente alors comme une solution permettant de s'adapter aux dynamiques de marché : **le gain de productivité est estimé entre 25 % et 35 %**.

Supposons maintenant que cette entreprise emploie dix personnes (agents de recouvrement, gestionnaires de risque, etc.) avec un salaire chargé de 40 000 euros par personne. Celle-ci afficherait une masse salariale totale de 400 000 euros. Grâce à une amélioration de 30 % de la productivité, cette entreprise pourrait réduire ses coûts salariaux de 120 000 euros par an.

Sidetrade = innovation + expertises



Augmented Cash, la solution complète pour l'optimisation O2C

Notre solution logicielle Augmented Cash est élaborée pour structurer les échanges inter-entreprises sur le spectre complet du cycle O2C. Elle est essentielle pour **accélérer les paiements, réduire les impayés et minimiser le risque de crédit**. Augmented Cash fournit des modules comme l'analyse du risque client, la facturation électronique, la gestion des litiges, le rapprochement automatique des paiements. Cette solution propose également une administration intelligente des encaissements, du traitement des requêtes clients sans oublier des fonctionnalités avancées de tableaux de bord pour le suivi et le contrôle de la performance.

Grâce à ces différents modules, la solution Augmented Cash de Sidetrade transforme les opérations des départements en charge de l'O2C. Elle assure une **synchronisation des processus internes** tout en favorisant la **diffusion de la culture du cash**. Les entreprises offrent ainsi une expérience client améliorée, caractérisée par une transparence et une réactivité accrue dans les interactions financières impliquant tous les acteurs (administration des ventes, responsable de facturation, agents de recouvrement, gestionnaires de litiges, analystes de crédit, credit managers, comptables clients, etc.).

La véritable innovation d'Augmented Cash réside dans **l'intégration de l'intelligence artificielle Aimie, qui va bien au-delà de la simple automatisation des processus traditionnels, statiques**, en apportant une dimension d'optimisation stratégique inédite et une aide opérationnelle sur mesure. Aimie améliore significativement l'efficacité opérationnelle, minimisant ainsi le temps consacré aux tâches manuelles. Aimie dispose d'un autre atout qui la rend unique en son genre : **elle excelle dans l'analyse prédictive**. Cela veut dire qu'elle recommande par exemple des stratégies de recouvrement calibrées sur les probabilités de succès,

mais également ajustées aux ressources disponibles, afin de gérer les efforts de manière équilibrée et personnalisée pour chaque client.

En améliorant le quotidien de nos utilisateurs, nos solutions ont un impact social positif. En sécurisant et en accélérant le cashflow des entreprises, nous favorisons aussi la santé économique et stabilité financière de notre tissu économique. Nous contribuons ainsi à une économie durable et plus robuste.

Grâce à Aimie, les entreprises voient la productivité augmentée de 31% et les activités à faible valeur ajoutée supprimées à 51%, réduisant les coûts opérationnels de 15% à 30%.

Pas d'IA performante sans data

Pionniers en France dans l'adoption du modèle SaaS (Software as a Service), nous avons constamment devancé notre marché, d'abord en automatisant les processus O2C, puis en investissant précocement dans le Big Data pour élaborer une base de données sur les comportements de paiements interentreprises.

L'utilisation d'une technologie cloud propriétaire, initiée dès notre création, renforcée par des années d'investissements en Recherche et Développement (R&D), nous a permis de concevoir une infrastructure technique à la fois innovante et solide. Celle-ci est spécialement conçue pour **traiter des volumes significatifs d'interactions entre acheteurs et vendeurs**. Cette capacité technique nous octroie un avantage compétitif, améliorant l'accès et l'intégration des données, et par là même, la performance d'Augmented Cash.

Le Sidetrade Data Lake répertorie les comportements de plus de 38,2 millions d'entités commerciales dans le monde.

Notre avance technologique, que nous estimons à au moins trois ans sur nos compétiteurs, a conduit à l'élaboration d'un réseau d'acheteurs et de vendeurs, le Sidetrade Network, et à la **création d'une base de données, le Sidetrade Data Lake**. C'est une ressource capitale pour notre IA. Il n'est pas figé et s'actualise de manière constante et fiable (cf. <https://datalake.sidetrade.com/>). Le Sidetrade Data Lake est d'une envergure sans précédent dans l'O2C. Sur les cinq dernières années, ce répertoire a traité plus de 1,1 milliard d'expériences de paiement à l'échelle internationale, soit 5 factures par seconde. Cela représente 6100 milliards de dollars de crédits interentreprises.

Maîtrise en sécurité des données

Notre engagement en matière de sécurité des données est clairement affirmé par l'obtention de la **certification ISO 27001** depuis 2019. Elle confirme une gouvernance stricte et une gestion proactive des risques en matière de sécurité de l'information.

L'obtention en février 2024 des **certifications SOC 1 Type I (ISAE 3402) et SOC 2 Type I (ISAE 3000)** renforce davantage cette position. SOC 1 et SOC 2 témoignent de notre conformité aux normes internationales les plus exigeantes en matière de sécurité des informations.

La portée de ces certifications ne peut être sous-estimée. La norme ISO 27001, reconnue mondialement, établit le standard pour la gestion sécurisée de l'information. Elle offre un cadre solide pour la protection des données et la réduction des risques de sécurité. Elle garantit aussi à nos clients que les pratiques de sécurité de l'information sont non seulement conformes aux standards internationaux, mais aussi régulièrement révisées et améliorées pour contrer les menaces émergentes.

Les certifications SOC 1 et SOC 2, quant à elles, se focalisent sur les contrôles internes relatifs à la sécurité des informations, à la confidentialité, à la disponibilité et à l'intégrité du traitement tout comme à la protection des données. Ces deux certifications offrent une assurance supplémentaire : la preuve que nos services sont sécurisés et gérés avec le plus haut niveau de rigueur. SOC 1 et SOC 2 sont particulièrement pertinentes pour nos clients opérant dans des secteurs réglementés ou ceux qui mettent un point d'honneur à la sécurité des données dans leurs opérations.

L'adoption de ces standards sert véritablement de **différenciateur dans le marché** des logiciels O2C. Pour nos clients et partenaires, cela signifie avec certitude que leurs données sont traitées dans un cadre sécurisé, conforme aux meilleures pratiques internationales tout en réduisant leur propre exposition aux risques liés à la gestion des informations sensibles. Cela consolide leur confiance.



l'atout différenciateur de Sidetrade

Au moment où l'IA tend à être perçue comme une commodité, la distinction repose sur la richesse des données. La raison en est simple : **il n'y a pas d'IA performante sans data !**

C'est pourquoi **Aimie se distingue par son accès exclusif au Data Lake de Sidetrade** ; cela lui permet d'exploiter un vaste réservoir de données financières et commerciales. Cette capacité unique transforme radicalement l'analyse des comportements de paiement. Aimie se révèle alors d'une précision prédictive exceptionnelle sur les dynamiques de génération de cash-flow. Continuellement enrichie par des millions de points de données, Aimie les exploite via les dernières avancées en Machine Learning, en traitement du Langage Naturel et plus récemment en IA générative. La puissance de notre IA, alimentée par notre Data Lake, prouve notre expertise avancée dans le domaine des algorithmes.

Par exemple, Aimie actualise les stratégies de relances aux évolutions macroéconomiques, repoussant les limites de l'efficacité opérationnelle. Elle est capable d'identifier les actions plus judicieuses à engager. Elle allège le fardeau des tâches chronophages, à faible valeur ajoutée, pour les équipes en prenant en main les processus répétitifs.

Aimie transforme la complexité en simplicité : elle fournit un chemin fluide pour gérer le cycle O2C.

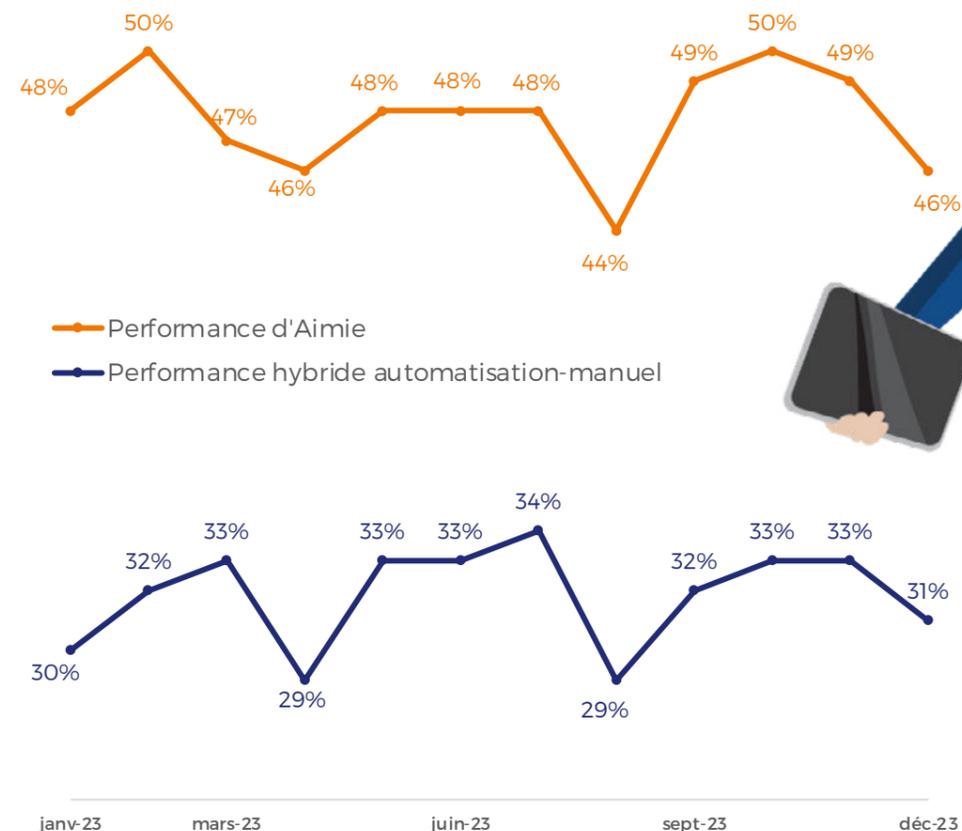
Aimie a orchestré plus de 10,8 millions d'actions de relance en 2023. Elle dynamise ainsi la prise de décision avec des recommandations basées sur une analyse fine et actualisées des données.

Les retards de paiement sont le casse-tête universel des entreprises... Chaque directeur financier cherche à évaluer sa performance au sein de son marché. Aimie rend cela possible, prédisant les retards de chaque client avec un score de confiance, analysant les relations de leurs clients vis-à-vis d'autres fournisseurs. Cet indicateur stratégique, **le Sidetrade Payment Intelligence, permet au directeur financier de se positionner par rapport aux acteurs les plus performants**, selon des critères précis : géographie, taille, secteur d'activité. Une véritable révolution dans l'analyse de la performance financière !

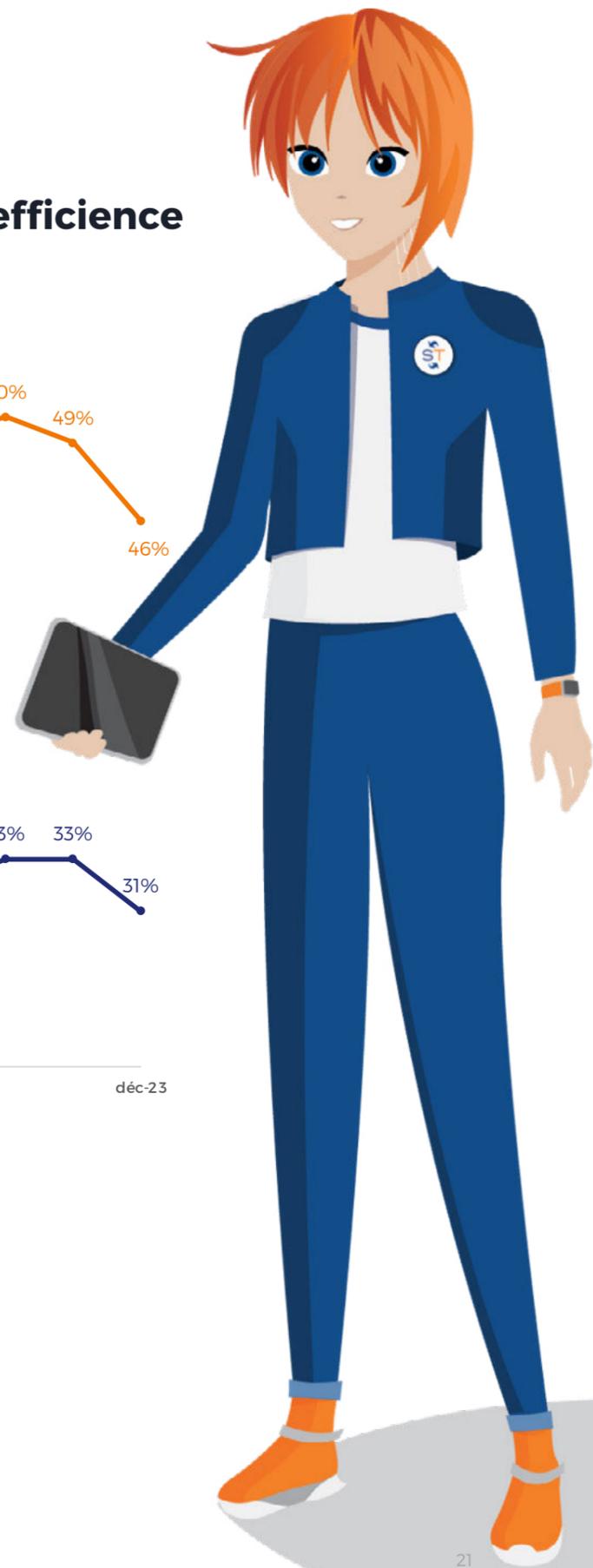
Aimie est un atout précieux. Elle devient un membre à part entière des équipes financières. En période de pénurie de talents, elle apprend de manière autonome et s'adapte en continu aux besoins spécifiques. Offrant un **support opérationnel 24h/7 en 9 langues à travers plus de 85 pays**, Aimie rend les entreprises flexibles.

Répartition de la dynamique d'efficience

Taux de réussite des relances



+50%
Pivot d'efficacité via l'IA



Excellence et innovation, au cœur de nos activités de Services

Implémentation d'Augmented Cash, une révolution pour l'O2C

Notre signature repose sur une approche novatrice et une expertise de premier plan pour le déploiement d'Augmented Cash. Pour cette étape, notre objectif est de perfectionner les processus O2C en capitalisant sur l'application des meilleures pratiques, l'exploitation de notre Data Lake et de notre savoir-faire. Proactivement, nous proposons des recommandations fondées sur la puissance analytique du Data Lake, enrichies par des évaluations qualitatives pendant les ateliers interactifs avec nos clients. Cette méthode garantit une compétence métier sans égale pour une expérience d'intégration sans faille et une conduite du changement efficace.

La gestion du changement est orchestrée à travers un planning précis. Celui-ci est actualisé lors des comités de pilotage et par le suivi rigoureux des sujets ouverts. Cette approche assure transparence et responsabilité tout au long de l'implémentation d'Augmented Cash. Des réunions régulières, hebdomadaires et mensuelles, facilitent une progression fluide du projet, impliquant activement toutes les parties prenantes pour délivrer le projet dans le respect

du calendrier. La diversité de compétences de nos équipes, alliant gestion de projet, conseil en pilotage du BFR, expertise fonctionnelle et expertise technique, offre une intégration sur mesure.

Notre attention est également portée sur la bonne prise en main d'Augmented Cash par nos clients. C'est pourquoi nous personnalisons la formation au contexte des utilisateurs. Cela conduit à une adoption rapide et un usage conforme aux objectifs fixés.

Cette méthode d'implémentation standardisée, également appliquée par nos partenaires qui implémentent Augmented Cash, promet un déploiement en quelques mois seulement.

L'excellence de nos Services s'est confirmée en 2023 par une croissance de 25% du chiffre d'affaires lié aux déploiements de projets. Ces résultats sont d'autant plus remarquables en Amérique du Nord où nos équipes d'implémentation constituent désormais 30% de notre effectif mondial.

Un support fonctionnel efficace 20/5

L'assistance fonctionnelle pour Augmented Cash est offerte ; cela joue un rôle clé dans la confiance de nos clients, les aidant à maximiser l'efficacité de notre solution dans un environnement sécurisé.

Dès l'activation d'Augmented Cash, nos clients bénéficient d'un support fonctionnel accessible 5 jours sur 7, en français et en anglais. Grâce à la conception cloud native de notre plateforme, nous assurons une assistance technique rapide, utilisant une **version unique du logiciel pour tous les clients, quelle que soit leur localisation mondiale.**

Sidetrade s'engage à respecter des niveaux de service (SLA) élevés, stipulés dans nos contrats.

Notre site <https://trust.sidetrade.com> fournit un aperçu direct de nos engagements et de l'état de nos plateformes, avec des mises à jour instantanées et un historique des deux dernières années. Cela démontre notre détermination à maintenir un service de qualité supérieure et une **transparence absolue envers nos clients et nos partenaires.**

Notre site <https://trust.sidetrade.com> fournit un aperçu direct de nos engagements et de l'état de nos plateformes, avec des mises à jour instantanées et un historique des deux dernières années. Cela démontre notre détermination à maintenir un service de qualité supérieure et une **transparence absolue envers nos clients et nos partenaires.**

Un service de qualité supérieure et une transparence absolue envers nos clients et nos partenaires.

L'engagement continu du Customer Success

Au cœur de notre proposition de valeur, le *Customer Success* se positionne comme un allié stratégique pour nos clients : il est le gardien de leurs intérêts. Ce service s'avère essentiel pour garantir non seulement la satisfaction de nos clients, mais aussi leur succès.

Chaque client reçoit l'attention personnalisée d'un *Customer Success Manager*, expérimenté en gestion du BFR client et expert des fonctionnalités d'Augmented Cash. Ce professionnel, à travers des revues de performance régulières et de la puissance analytique de notre Data Lake, se concentre sur l'identification des axes d'amélioration pour :

- Suivre l'évolution des objectifs
- Maximiser l'usage de la plateforme
- Optimiser le retour sur investissement
- Intégrer les retours des clients dans l'évolution du produit

Pour nous, adopter une posture de conseil n'est pas un effort, mais une seconde nature. Nos *Customer Success Managers*, forts d'au moins dix ans d'expérience dans le domaine du BFR client, proposent une approche à la fois universelle, adaptée, enrichie par une expertise sectorielle pointue.

Le *Customer Success*, tout comme notre support fonctionnel, est inclus sans frais supplémentaires dans tous nos contrats. Cela garantit à nos clients un **accès continu à des recommandations expertes** pour tirer le meilleur parti d'Augmented Cash, sans soucis de coûts additionnels.



Sidetrade et ses clients

Nous accompagnons la croissance d'entreprises dans plus de 85 pays. Notre clientèle inclut des grands comptes comme **Bidcorp, Biffa, Bunzl, Contentsquare, Engie, Expedia, Inmarsat, KPMG, Lafarge, Manpower, Opentext, Page, Randstad, Saint-Gobain, Securitas, Sodexo, Tech Data, UGI, Veolia**, prouvant notre aptitude à attirer des leaders dans tous les secteurs.

En 2022, nous avons initié le ciblage des entreprises réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Signe évident de l'**attraction d'Augmented Cash pour le haut de gamme du marché** : ce segment de clients représente désormais 43% de nos abonnements en 2023. Une tendance qui s'annonce comme un levier de croissance prometteur.

Fin 2023, nous observons une croissance de 48% dans nos abonnements auprès de multinationales avec des contrats d'abonnement annuel supérieurs à 250 000 €.

Ce succès témoigne de la confiance placée dans nos équipes, notre technologie et notre capacité à créer de la valeur sur l'O2C :

- **Adaptabilité et évolutivité** d'Augmented Cash et de nos équipes à répondre aux besoins complexes des multinationales, tant à court qu'à long terme.
- **Expertise sectorielle** par une compréhension augmentée des défis spécifiques à chaque secteur, permettant de fournir des solutions personnalisées.
- **Fiabilité** avec une technologie capable d'analyser d'importants volumes de relations financières clients, en toute sécurité.

La durée moyenne de l'engagement initial de nos nouveaux clients, souvent de près de quatre ans, et notre faible taux d'attrition (5%), bien en dessous des normes du secteur (10%), reflètent la satisfaction et la fidélité de nos clients.

Ils parlent de nous...

« Je suis ravi d'annoncer le déploiement réussi de Sidetrade [...] ! Cela marque une étape importante dans notre parcours vers la transformation digitale et l'excellence opérationnelle. En intégrant Sidetrade dans nos processus financiers, nous sommes en mesure d'améliorer notre gestion de trésorerie et de renforcer l'efficacité de notre stratégie de recouvrement. »

Group Finance Transformation Director

Services financiers

« C'était très rassurant d'entendre que notre équipe était ravie de l'implémentation avec d'excellents retours pour l'équipe du projet, la manière dont tout s'est imbriqué au fil des mois malgré les défis hautement métiers. J'ai entendu à plusieurs reprises des mots tels que collaboratif, s'adaptant aux demandes, orienté solutions. »

Global AR Capability & O2C Strategy Manager

TIC

« La présence mondiale de Sidetrade et sa capacité à proposer des solutions personnalisées au niveau régional constituent des avantages notables pour notre activité. Son analyse experte des données nous permettra par ailleurs d'obtenir des informations pertinentes et exploitables pour continuer à optimiser nos capacités en matière de service client. »

Group Commercial Finance

Industrie manufacturière

« Choisir Sidetrade et sa technologie d'IA renforcent notre position de leader avec des bénéfices immédiats en matière de sensibilisation au cash auprès de nos collaborateurs. »

Directeur Administratif et Financier

Construction & mines

« Dans une époque en rupture où tout évolue rapidement, les entreprises doivent se concentrer sur leur croissance sans compromettre leurs relations clients. Grâce à Sidetrade, nous atteindrons nos objectifs de performance financière en matière de cash-flow tout en accompagnant nos entités régionales dans leur croissance. »

Vice-Président Exécutif

Services

La vision stratégique Fusion 100

Aperçu de la trajectoire ambitieuse à 2025

La stratégie Fusion 100 de Sidetrade est élaborée pour renforcer notre position de leader dans l'O2C. Ce plan vise un objectif ambitieux : **nous voulons générer 100 millions de dollars de revenus annuels récurrents à fin 2025.**

Fusion 100 est cohérent avec les enjeux du marché, les besoins de nos clients et les capacités de notre Groupe.

- Continuer de faire la course en tête sur l'IA et toujours proposer la plateforme la plus complète du marché.
- Renforcer notre leadership sur le marché européen et intégrer le Top3 des acteurs aux USA.
- Saisir toute opportunité de croissance externe ciblée.

Équilibre entre croissance et rentabilité

Sous l'égide de Fusion 100, nous investissons dans l'innovation technologique, notamment dans la data science, l'apprentissage automatique et l'IA générative. Nous recrutons des talents qualifiés pour soutenir ces innovations et accélérer le développement commercial.

Notre approche financière, basée sur une distinction entre les investissements et les coûts opérationnels, permet une évaluation rigoureuse, sécurisant notre rentabilité à la fois à court et moyen terme. **Nous avons mis en place un cadre robuste, intégrant indicateurs et critères d'évaluation spécifiques pour mesurer**

l'efficacité et l'impact de nos initiatives. Parmi ces indicateurs figurent la croissance du chiffre d'affaires, l'expansion de la marge brute, le taux de rétention des clients et le délai de commercialisation.

Le succès de Fusion 100 dépend de notre capacité à maintenir un équilibre entre investissements et gestion raisonnée des ressources. **La réalisation réussie de ce projet positionnera Sidetrade comme un « Centaure », une société de logiciels qui réalise plus de 100 M€ de revenus annuels récurrents.**

Innover est dans notre ADN

Nous sommes à l'avant-garde de l'innovation. **En adoptant l'IA générative, nous ouvrons la porte à des possibilités illimitées,** améliorant considérablement la personnalisation et l'efficacité des services que nous offrons à nos clients. C'est une avancée majeure qui non

seulement consolidera notre leadership en innovation, mais assurera également que nos solutions répondent aux nouveaux usages numériques de nos clients dans un monde en rapide mutation.

La gouvernance et sa contribution à la responsabilité sociétale d'entreprise

Une gouvernance au service d'une croissance rentable

Notre modèle de gouvernance repose sur la confiance, le dialogue, l'anticipation des défis futurs. Le PDG, le Conseil d'administration et le Comité de direction unissent leurs forces autour de ces principes.

Au cœur de notre gouvernance, le **Conseil d'administration** joue un rôle déterminant dans la croissance de l'entreprise avec une **réflexion stratégique**, une **implication face aux principaux défis** et une **surveillance des enjeux majeurs**. Sa contribution est essentielle pour orienter Sidetrade vers la réalisation de son ambitieuse vision Fusion 100.

Dans le cadre de sa gouvernance, notre entreprise a mis en place, il y a plusieurs années, un Comité des rémunérations.

En septembre 2023, nous avons renforcé l'autonomie du Conseil en accueillant deux nouveaux administrateurs indépendants. Avec leurs compétences et leurs expertises en stratégie d'entreprise et en développement dans l'industrie du SaaS, ces administrateurs sont de nouveaux atouts pour accélérer notre succès futur.

2023

6 réunions

0€ compensation

100% assiduité

1 représentant des salariés

62 ans d'âge moyen

Conseil d'administration au 23 avril 2024



Pierre-Yves Dargaud

Administrateur
Membre du Comité des rémunérations



Gilles Rigal

Administrateur indépendant



Christelle Dhrif

Administratrice salariée
Membre du Comité de la responsabilité sociale d'entreprise



Jean-Luc Robert

Administrateur indépendant



Comité de direction au 23 avril 2024

2024

10 membres

9 ans d'ancienneté

50 ans d'âge moyen

40% femmes

Chez Sidetrade, le **Comité de direction est responsable de l'exécution opérationnelle des orientations définies par le Conseil d'administration**. Il détermine les priorités stratégiques et élabore les plans d'action correspondants.

La force de cette instance réside dans sa diversité et la complémentarité de ses membres, issus de variétés d'expériences professionnelles, de compétences et de nationalités. Leur solide connaissance de l'entreprise et leur implication sont des éléments qui contribuent à la qualité des délibérations, la pertinence des décisions prises. Également actionnaire principal depuis la création de l'entreprise, notre Comité de direction assure une vision cohérente, une stratégie solide, facilitant l'exécution.



Olivier Novasque Président-directeur général depuis 2000

Diplômé de TBS et fort d'une expérience commerciale chez Bouygues Group et GE Capital, Olivier a fondé Sidetrade en 2000 et marque l'industrie du SaaS depuis lors avec une stratégie de marché qui défie les attentes. En tant que leader charismatique, son sens de l'innovation a transformé le paysage O2C et positionné Sidetrade comme un leader. L'impact d'Olivier ne s'arrête pas là : il soutient la nouvelle génération d'entrepreneurs dans la tech à travers le fonds Seed4soft.



Frédéric Dupont-Aldiolan Directeur des services, rejoint Sidetrade en 2008

Diplômé de GEM, avec trente ans d'expérience en implémentations (dont SAP, Concur), Frédéric orchestre les projets de déploiements d'Augmented Cash à l'échelle mondiale et nos activités d'externalisation, véritable incubateur de nos innovations. Doué d'un leadership naturel, il mène une quinzaine de nationalités qui forment des relations solides avec nos clients, pierre angulaire d'une adhésion réussie.



Allison Barlaz Directrice marketing depuis 2024

Diplômée INSEAD, UC Berkeley et Université de Pennsylvanie, avec plus de vingt-cinq ans en marketing produit chez des éditeurs (SaaS), Allison dirige la stratégie de mise sur le marché, la notoriété, la prospection commerciale et les ventes additionnelles sur le parc client. Orientée proposition de valeur, elle adopte une démarche marketing centrée sur les données pour atteindre les objectifs de croissance de Sidetrade.



Rob Harvey Directeur du produit, rejoint Sidetrade en 2012

Avec une expérience en crédit inter-entreprises (Accenture, Verizon), Rob dirige la stratégie produit, la co-innovation clients et les relations avec les analystes technologiques. Participant aux choix d'acquisitions et d'investissements en IA, sa collaboration avec Mark Sheldon transforme les tendances du marché en solutions, consolidant notre leadership et créant de la valeur à Sidetrade et ses clients.



Carole Benichou Cheffe de cabinet depuis 2024

Diplômée de l'ESCP, avec deux décennies en stratégie de marché (Procter&Gamble, Microsoft), Carole maximise l'expansion commerciale, dirige les alliances globales et joue un rôle clé dans les fusions-acquisitions. Via l'analyse de données, elle affine les décisions, accentue la compétitivité, apportant un soutien au plan Fusion100. Sa nomination symbolise l'ambition de Sidetrade d'accélérer sa croissance.



Philippe Gangneux Directeur administratif et financier depuis 2014

Diplômé de l'ISG, ESCLA Business school Paris et Harvard Business School, avec trente ans en finance d'entreprise auprès d'éditeurs de logiciels internationaux à forte croissance (SAP BusinessObjects), Philippe pilote la croissance, veille à l'optimisation des ressources financières et mène les opérations de fusions-acquisitions. Ambassadeur de la RSE, il assure la solidité financière et extra-financière du Groupe.



Jennifer Bos Directrice des ressources humaines depuis 2022

Diplômée de l'IGS, avec deux décennies dans les RH au sein de l'industrie du logiciel, Jennifer valorise talents, bien-être et culture d'entreprise. Ses politiques de progression professionnelle mettent l'accent sur l'avancement des femmes, optimisent l'engagement et la rétention des collaborateurs, contribuant directement à la performance et à la compétitivité de l'entreprise sur tous ses territoires.



Mark Sheldon Directeur IT, rejoint Sidetrade en 2016

Diplômé avec les honneurs de Nottingham Trent University, avec vingt ans en IA et co-fondateur de BrightTarget (intégré par Sidetrade), Mark dirige la R&D, la data science, et l'IT. Son leadership et son pragmatisme placent Sidetrade bien devant ses concurrents. Engagé dans les opérations de croissance externe et collaborant avec Rob Harvey, il stimule une culture d'innovation et d'excellence technologique.



Christelle Dhrif Directrice de la communication, rejoint Sidetrade en 2005

Diplômée de l'UPMC, avec dix ans en finance de marché, vingt ans dans le SaaS, Christelle mène la communication interne et externe du Groupe, incluant les relations investisseurs et la RSE. Véritable agence au service des directions, elle élève la réputation, convertit les Sidetraders en ambassadeurs, favorisant l'unité et l'alignement stratégique, amplifiant alors notre influence à l'échelle mondiale.



Emmanuel Thiriez Directeur du succès client depuis 2021

Diplômé de CentraleSupélec et d'HEC Paris, des débuts dans le conseil en stratégie et la distribution suivis de vingt ans d'entrepreneuriat dans des solutions SaaS pour entreprises (dont Amalto, intégré par Sidetrade), Emmanuel est au cœur de l'amélioration continue de la satisfaction client. Il dynamise la croissance, collaborant avec tous les départements pour étendre l'empreinte mondiale de Sidetrade.

Leader responsable dans l'innovation durable

Conscient de l'impact de nos activités sur le monde qui nous entoure, nous nous sommes engagés fin 2022 dans la responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Naturellement, un peu comme Monsieur Jourdain pratiquait la prose sans en avoir conscience, il a suffi de mettre en lumière nos actions pour reconnaître notre engagement, couronnée par la publication de notre premier rapport RSE en juillet 2023.



Durabilité

Nous prenons des mesures énergiques pour diminuer notre empreinte carbone, répondant activement aux attentes écologiques de nos parties prenantes. Depuis l'exercice 2022, un Bilan Carbone complet de nos activités mondiales (scopes 1, 2 et 3) nous a permis de cerner et de s'attaquer aux principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Ces actions ciblées démontrent notre volonté de lutter contre le changement climatique, affirmant ainsi notre rôle de pionnier engagé dans le secteur de l'IA.

Excellence collaborative

L'innovation et la valorisation de la diversité des talents, plus particulièrement en faveur des femmes, sont au cœur de notre politique RH. Cette approche enrichit notre culture d'entreprise, indispensable pour un succès durable dans le secteur technologique.

Sécurité des données

La sécurité des données et la responsabilité numérique sont prioritaires à une époque où la protection des informations est cruciale. Notre politique dans ce domaine renforce la confiance de nos clients et met en exergue notre engagement à sécuriser leurs données.

Pratiques commerciales éthiques

Nous adoptons une conduite éthique dans toutes nos interactions commerciales, établissant un standard de transparence et d'intégrité. Ce positionnement est fondamental pour établir des relations de confiance et durables avec nos parties prenantes.

Contribution de Sidetrade aux objectifs de développement durable des Nations Unies



- 13 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
- 7 Énergie propre et d'un coût abordable
- 3 Bonne santé et bien-être
- 5 Égalité entre les sexes
- 9 Industrie innovation et infrastructures
- 10 Inégalités réduites
- 9 Industrie innovation et infrastructures
- 16 Paix, justice et institutions efficaces
- 8 Travail décent et croissance économique
- 12 Consommation et production responsables



La voix de la finance chez Sidetrade

Notations par Ethifinance et EcoVadis

Afin d'objectiver notre engagement en RSE, nous avons sollicité des agences de notation RSE de renommée mondiale. Notre démarche a été couronnée de succès avec l'obtention d'une médaille d'or d'Ethifinance et une médaille d'argent d'EcoVadis. Ces organismes reconnaissent notre excellence en termes de performances environnementales et sociales. **Ces distinctions illustrent notre position de leader dans notre secteur, affirmant notre engagement en matière de RSE.**



Médaille d'or

2023
76/100

2022
65/100



Parmi les 25%
meilleurs
(tous secteurs et
entreprises évalués)

2023
68/100

2022
53/100



Nos efforts ne se limitent pas à générer un impact positif sur la société et l'environnement ; ils renforcent aussi notre réputation sur le marché. Globalement, nous nous alignons avec notre raison d'être, qui est de libérer le potentiel de trésorerie des entreprises, tout en contribuant positivement à la performance économique, sociale, et environnementale.

Cet engagement bénéficie non seulement à nos clients et collaborateurs, mais également à nos actionnaires, partenaires, et au Groupe dans son ensemble. **Notre approche de la RSE est intrinsèquement liée à notre vision, affirmant notre volonté d'agir en entreprise citoyenne, attentive aux enjeux actuels et futurs.**

Rapport de gestion du Groupe et de la Société à l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale afin de vous rendre compte de l'activité de la société Sidetrade SA (ci-après la « Société ») et du groupe Sidetrade (ci-après le « Groupe »), des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de Sidetrade SA et les comptes consolidés du groupe Sidetrade.

Les comptes annuels au 31 décembre 2023, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis conformément aux principes comptables français. Les exercices clos au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 ont une durée de 12 mois.

Des comptes consolidés ont été établis pour la première fois par la Société au 31 décembre 2008. Ceux-ci comportent le bilan, le compte de résultat et l'annexe et ont été établis conformément au règlement ANC n°2020-01.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Commissaires aux Comptes. Ses rapports, ceux de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre Rapport de gestion.

1. Situation du Groupe durant l'exercice écoulé

Événements marquants

Les principaux faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Le groupe Sidetrade affiche un chiffre d'affaires consolidé de 43,7 M€ en hausse de +19%.
- Le résultat d'exploitation du Groupe ressort à 5,8 M€ sur 2023, en hausse de 57%.
- Le résultat d'exploitation intègre notamment un Crédit d'Impôt Recherche de 2,4 M€ (vs 2,3 M€ en 2022) ainsi qu'une activation des frais de R&D de 0,2 M€ (vs 0,3 M€ en 2022).
- Le résultat net s'élève à 5,6 M€, soit 13% du chiffre d'affaires.
- Le groupe Sidetrade affiche une structure financière solide avec une trésorerie de 23,9 M€ au 31 décembre 2023, en progression de +3,6 M€.
- Pour mémoire, le Groupe détient également 86 697 actions en propre pour une valeur estimée au 31 décembre 2023 de 14,0 M€.
- Sidetrade dispose des emprunts à hauteur de 10,2 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021.

Avec 11,2 M€ de nouvelles prises de commandes, Sidetrade surpasse son record de 2022, en hausse de +9%.

Sidetrade, en millions d'euros	2023	2022	Variation
Prises de commandes SaaS (New ARR)	6,2	6,4	-4%
Prises de commandes en Services	5,0	3,8	+31%
Valeur Annuelle des nouveaux Contrats (ACV)	11,2	10,3	+9%
dont Amérique du Nord (ACV)	4,1	3,4	+22%

Les informations 2023 sont des données consolidées non auditées.

Sur l'ensemble de l'exercice 2023, Sidetrade a réussi, dans un contexte économique incertain, à légèrement dépasser le montant record de ses prises de commandes réalisées en 2022 avec une valeur annuelle des nouveaux contrats signés (ACV) en hausse de 9%, s'élevant à 11,2 M€. Pour rappel, les prises

de commandes exprimées en ACV avaient atteint en 2022 le chiffre record de 10,3 M€ avec une croissance de 36% par rapport à 2021. **À ce titre, 2023 marque la meilleure performance de l'histoire de Sidetrade en termes de prises de commandes.** Les États-Unis ont joué à plein leur rôle de moteur de croissance avec une hausse de 22% des prises de commandes, représentant 37% du total. Il convient également de souligner, le début du redémarrage de la région Europe du Nord (principalement au Royaume-Uni) qui enregistre 1,09 M€ d'ACV en 2023 contre 0,36 M€ en 2022 (+200%), laissant entrevoir un potentiel de croissance supplémentaire pour 2024.

Les prises de commandes pour les nouveaux abonnements SaaS s'élèvent à 6,18 M€ et restent quasi stables par rapport à 2022 (-4%). Dans un contexte économique incertain, la Société s'est attachée à renforcer la visibilité de ses revenus futurs lors de ses négociations contractuelles. À cet effet, la durée initiale moyenne des nouveaux contrats a continué de progresser pour se situer à 45,5 mois en 2023 (contre 44,9 mois en 2022). En conséquence, la valeur totale des nouveaux contrats d'abonnement signés sur leur durée d'engagement (Total Contract Value - TCV) affiche une légère hausse à 21,1 M€ en 2023 contre 20,7 M€ en 2022. Parallèlement, les prises de commandes pour les prestations de services, lesquelles sont généralement facturées dans les douze mois suivant leur signature, s'élèvent à 5,04 M€, enregistrant une croissance de 31% par rapport à 2022 (à 3,84 M€). Cette forte hausse est principalement attribuable à la multiplication des projets de déploiements mondiaux.

Au final, la performance observée en 2023 en termes de prises de commandes s'explique par 1/ une stratégie commerciale initiée depuis dix-huit mois, axée sur les sociétés réalisant plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires, 2/ une reconnaissance croissante de l'avance de Sidetrade en matière d'intelligence artificielle sur le marché des entreprises multinationales et notamment aux États-Unis 3/ la disponibilité d'une suite technologique complète couvrant l'ensemble du cycle Order-to-Cash, résultant d'une politique d'innovation constamment soutenue.

2023 a démontré l'attrait de Sidetrade par des géants sectoriels tels que BIC, Agfa, NielsenIQ, Dassault Systèmes, Bayer, Nutrien ou encore MorningStar. Cette moisson de logos de premier plan n'est pas seulement un gage de confiance de la part de ces leaders mondiaux, mais aussi une validation tangible de la pertinence et de l'efficacité des solutions proposées par Sidetrade.

Au cours de cet exercice 2023, les commandes issues de nouveaux clients (« New Business ») représentent 58% du total, tandis que l'extension vers de nouvelles entités au sein d'un groupe (« Cross-Sell ») constitue 20% des prises de commandes. Enfin, les ventes de modules additionnels aux clients existants (« UpSell ») représentent 22% du total.

Forte croissance du CA à +19%, dont +22% pour les abonnements SaaS

Sidetrade, en millions d'euros	2023	2022	Variation
Activités "Order-to-Cash"	43,1	35,9	+20%
<i>dont abonnements SaaS</i>	36,6	30,1	+22%
Activités 'Sales & Marketing'	0,6	0,9	-33%
Chiffre d'affaires	43,7	36,8	+19%

Les informations 2023 sont des données consolidées non auditées. Données publiées.

Le chiffre d'affaires global de Sidetrade pour 2023 atteint 43,7 M€, en croissance de 19% comparé à 2022. En 2023, le revenu issu des abonnements SaaS « Order-to-Cash » a connu une croissance remarquable, enregistrant une hausse de 22%. Trois facteurs clés expliquent cette performance :

- **Expansion réussie aux États-Unis**

Les États-Unis ont été un moteur de croissance trimestre après trimestre pour Sidetrade en 2023, avec une augmentation des revenus de 40% sur l'ensemble de l'année à 12,1 M€. Cette expansion réussie permet à l'international de représenter désormais 58% du chiffre d'affaires total du Groupe, dont 28% proviennent déjà de l'Amérique du Nord. Les États-Unis continueront à jouer un rôle essentiel dans la croissance future de Sidetrade.

- **Attractivité croissante auprès des entreprises multinationales**

L'analyse de la clientèle de Sidetrade dans le segment Order-to-Cash révèle une croissance de 48% des abonnements provenant d'entreprises multinationales disposant de contrats d'abonnement annuel (ARR) supérieurs à 250 000 €. Ces abonnements représentent désormais 43% de l'ensemble des abonnements de Sidetrade et devraient continuer à être un moteur de croissance significatif dans les trimestres à venir.

- **Intégration des activités de CreditPoint Software**

L'intégration des activités de CreditPoint Software, effective à partir du 1er juillet 2023, a contribué de manière positive à la performance de Sidetrade. En effet, les activités de CreditPoint Software ont généré un chiffre d'affaires de 0,9 M€ au cours du second semestre, représentant ainsi un impact de 2% sur la croissance annuelle.

Il est rappelé que tous les contrats pluriannuels de Sidetrade sont systématiquement indexés sur l'inflation (le Syntec pour l'Europe du Sud, le UK CPI pour l'Europe du Nord, et le US CPI pour les États-Unis). Cette mesure assure la répercussion annuelle de l'évolution des prix sur le montant total des abonnements SaaS, sans nécessiter d'attendre le renouvellement des contrats.

Rentabilité en forte progression à 13% tout en investissant 4 M€ supplémentaires

Le résultat d'exploitation s'est établi à 5,8 M€ en 2023, comparé à 3,7 M€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 57%. Au-delà d'une progression des investissements proche de 4 M€, Sidetrade enregistre une forte progression de sa rentabilité sous l'effet combiné de la croissance de son chiffre d'affaires, de la forte croissance de la marge brute (qui atteint 81% du chiffre d'affaires) ainsi qu'à des efforts d'optimisation des coûts.

Le résultat d'exploitation 2023 intègre un crédit d'impôt recherche pour 2,4 M€ (contre 2,3 M€ en 2022), ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D pour un montant de 0,2 M€ (quasi identique à celui de 2022, qui était de 0,3 M€).

Le résultat financier 2023 s'inscrit à 0,4 M€ en forte progression comparé à 2022, lié en grande partie aux intérêts des placements à court terme réalisés au cours de l'année.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la charge est estimée à 0,6 M€ en 2023, contre 0,4 M€ en 2022.

Pour finir, le résultat net de Sidetrade en 2023 ressort à 5,6 M€, démontrant un bon équilibre entre les investissements, la croissance et la rentabilité.

Acquisition de CreditPoint Software

Sidetrade renforce sa présence sur le marché nord-américain avec l'acquisition des activités de CreditPoint Software, éditeur de logiciels américain spécialisé dans tous les domaines de la gestion du risque de crédit en BtoB. Cette acquisition a été réalisée en numéraire pour un montant estimé autour de 3 M€ dont une partie a été payée à la signature et le reste à la fin de l'année 2023, conditionné au renouvellement de certains clients. À ce montant pourra se rajouter un complément de prix lié aux ventes de la solution CreditPoint Software réalisées par Sidetrade sur les trois prochaines années.

Sidetrade a financé cette opération par le biais de sa trésorerie.

Cette opération s'est inscrite dans l'exécution du plan stratégique Fusion 100 de Sidetrade, visant à atteindre un ARR de 100 millions de dollars d'ici fin 2025. Elle représente également un accélérateur dans la stratégie produit de Sidetrade ainsi que dans l'atteinte d'un revenu en Amérique du Nord proche des 10 M\$ dès 2023, consolidant ainsi sa présence aux États-Unis.

Structure financière renforcée

Au 31 décembre 2023, le Groupe Sidetrade affiche une trésorerie brute de 23,9 M€ (en progression de 3,6 M€ vs 2022).

La Société détient également 86 697 actions en propre pour une valeur de 14,0 M€ au 31 décembre 2023.

La dette financière s'élève à 10,3 M€, en réduction de 1,7 M€ vs 2022.

Fort de cette structure financière renforcée, Sidetrade dispose d'une forte capacité d'investissement lui permettant d'accélérer son expansion.

2. Commentaires sur les comptes consolidés

Chiffre d'affaires

À 43,7 M€, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 est en croissance de 19% par rapport à l'année 2022 (CA de 36,8 M€).

Cette croissance régulière, trimestre après trimestre, témoigne de l'attractivité de l'offre de Sidetrade dans un contexte où la collecte du cash a constitué un enjeu vital pour les entreprises, renforcé notamment par la remontée des taux d'intérêt et le retour de l'inflation.

Le modèle SaaS de l'éditeur, dont 90% des revenus sont récurrents, a démontré toute sa résilience face au contexte macro-économique complexe.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2023 à 24 026 k€ contre 18 555 k€ en 2022, soit une progression de +29%. Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2023	37 287	6 452	43 739
2022	31 039	5 724	36 763
Croissance	20%	13%	19%

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 50 049 k€ en 2023 contre 43 345 k€ en 2022 (+15%) et inclut principalement :

- Le chiffre d'affaires de 43 739 k€ contre 36 763 k€ en 2022 ;
- Le montant des frais de développement activés de 220 k€ en 2023 (contre 300 k€ en 2022) ;
- Le Crédit d'Impôt Recherche net comptabilisé en subvention d'exploitation d'un montant de 2 371 k€ en 2023 contre 2 314 k€ en 2022 ;
- Des reprises de provisions s'élevant à 1 243 k€ (contre 1 004 k€ en 2022) correspondant principalement à des reprises de dépréciations clients (749 k€) ;
- Des autres produits pour 2 467 k€ (contre 2 390 k€ en 2022) correspondant principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (2 200 k€).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 44 240 k€ en 2023 contre 39 677 k€ en 2022 (+12%). L'augmentation des charges, d'un montant de 4 563 k€, provient essentiellement des charges suivantes :

- L'augmentation des charges externes pour 2 467 k€ (+24%) ;
- L'augmentation de la masse salariale pour 2 249 k€ (+8%) .

Résultats d'exploitation

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 5 808 k€ en hausse de 58% vs un bénéfice en 2022 de 3 669 k€.

Le résultat financier de l'exercice est bénéficiaire et s'élève à 377 k€ contre un bénéfice de 114 k€ au 31 décembre 2022. Ce résultat concerne principalement les intérêts des placements de trésorerie court terme, les gains et pertes de change, les intérêts d'emprunts. Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à + 6 185 k€ au titre de l'exercice 2023 contre +3 873 k€ au titre de l'exercice 2022.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 1 k€ vs une perte de 3 k€ en 2022.

Le résultat net du Groupe pour l'exercice est un bénéfice de 5 626 k€ en hausse de 67% par rapport à l'exercice 2022 (3 375 k€).

Au 31 décembre 2023, le total du bilan consolidé s'élève à 64 988 k€ contre 63 555 k€ au 31 décembre 2022 (+2%).

La variation des postes de l'actif du bilan s'élève à 1 433 k€ et intègre essentiellement :

- L'augmentation de l'écart d'acquisition (+5 131 k€) correspondant à l'écart d'acquisition de CreditPoint Software (+3 130 k€), une provision pour complément de prix suite à l'achat d'actifs de CreditPoint (+1 730 k€) et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto (+271 k€) ;
- L'augmentation des disponibilités (+3 593 k€) ;
- La baisse des créances clients (-5 948 k€) ;
- La baisse du poste Autres créances (- 976 k€) ;
- La baisse des créances immobilisées (- 412 k€).

La variation des postes du passif concerne essentiellement :

- L'augmentation des capitaux propres (+4 911 k€) ;
- La diminution des emprunts et dettes financières diverses (-1 724 k€) ;
- L'augmentation des avances et acomptes reçus (+888 k€) ;
- La baisse des dettes fiscales et sociales (-443 k€) ;
- L'augmentation des dettes diverses (+1 869 k€) ;
- La baisse des produits constatés d'avance (-3 722 k€) ;
- La baisse du poste Avances conditionnées (-425 k€).

Effectif

L'effectif au 31 décembre 2023 est de 313 salariés.

L'effectif se décompose en :

- 218 hommes et 95 femmes,
- 309 CDI, 4 CDD,
- 116 cadres, 7 employés et agents de maîtrise et 190 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 297 salariés.

3. Évolution prévisible de la situation du Groupe

L'année 2023 signe une performance en termes de prises de commandes jamais atteinte dans l'histoire de Sidetrade, et ce, malgré un contexte macro-économique complexe. Tenant compte du décalage inhérent à notre activité entre les prises de commandes et le revenu généré, nous savons désormais que la croissance de notre chiffre d'affaires en 2024 sera à deux chiffres.

Sur le plan des revenus, Sidetrade a réalisé une année 2023 remarquable avec une hausse de 19%. Cette nouvelle croissance est principalement due au succès de notre expansion aux États-Unis, avec une progression de 40% de notre chiffre d'affaires à plus de 12 millions d'euros, soit près d'un tiers de l'activité globale du Groupe, et ce, moins de trois ans après le démarrage de cette région. Parallèlement, l'approche commerciale ciblée sur les grands groupes multinationaux a largement contribué à cette dynamique avec une augmentation de 48% des revenus d'abonnement issus de ce segment, lesquels représentent désormais près de la moitié du total des revenus récurrents. À cet égard, notre avance en matière d'intelligence artificielle est de mieux en mieux perçue par les grands donneurs d'ordre devenus nettement plus matures sur le sujet, comme le démontre notre taux de succès commercial sur les contrats remportés face aux leaders du marché aux États-Unis, qui est passé de 45% en 2021, à 68% en 2022 pour atteindre 79% en 2023.

Trimestre après trimestre, Sidetrade continue de démontrer sa capacité à devenir l'acteur mondial de référence dans un marché de l'Order-to-Cash de plus en plus globalisé.

Dans un environnement toujours volatile et incertain, le modèle original de Sidetrade, basé sur la poursuite d'une politique offensive d'investissement pour soutenir sa croissance tout en préservant sa rentabilité, restera un avantage compétitif décisif dans les mois à venir.

Sidetrade aborde ainsi l'exercice 2024 avec confiance, une vision claire pour son avenir et des moyens à la hauteur de ses ambitions.

4. Événements importants survenus depuis le 31 décembre 2023

N/A

5. Activité en matière de recherche et développement (Groupe)

Durant cet exercice, le Groupe a augmenté son effort en matière de Recherche et Développement. Le programme de recherche répond aux exigences d'un programme « Crédit Impôt Recherche ». Son assiette atteint 9 053 k€ en 2023. Par ailleurs, 220 k€ ont été activés au titre de frais de développement. Le montant de crédit d'impôt recherche net s'élève à 2 400 k€ au titre de 2023. Une quote-part de 94 k€ de ce dernier a été différée en produits constatés d'avance correspondant à la partie liée aux frais de développement activés.

6. Prises de participations (détentions d'actions ou droits de vote) significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prise de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations)

N/A

7. Activité et résultat de la Société et de ses filiales

Sidetrade SA

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 318 k€ contre 31 959 k€ pour l'année 2022 (+23%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2023 à 18 691 k€ vs 13 751 k€ en 2022 (+36%).

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2023	35 114	4 204	39 318
2022	28 396	3 563	31 959
Croissance	24%	18%	23%

Les activités « Souscriptions Plateforme OTC » sont en progression de 24% avec un chiffre d'affaires de 35,1 M€.

Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 M€ en hausse de 18%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 43 437 k€ en 2023 contre 37 431 k€ en 2022 et inclut principalement :

- Le chiffre d'affaires est de 39 318 k€ en 2023 contre 31 959 k€ en 2022 ;
- Le montant des frais de développement activés est de 220 k€ en 2023 contre 300 k€ en 2022 ;
- Des reprises de provisions pour un montant de 438 k€ correspondent principalement aux reprises de provision pour litige salariés (225 k€). Le montant des reprises de provisions s'élevait à 1 031 k€ en 2022 ;
- La refacturation de frais d'affranchissement dans le cadre des services de routage automatisé s'élève à 2 200 k€ contre 2 247 k€ en 2022 ;
- Les refacturations de charges au bénéfice de la filiale Amalto Technologies Corporation pour 865 k€ contre 1 074 k€ en 2022 ;
- Les refacturations de charges au bénéfice de la filiale Sidetrade Irlande pour 113 k€ contre 118 k€ en 2022.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 42 426 k€ contre 37 552 k€ au titre de l'exercice 2022. La hausse des charges d'exploitation de 4 874 k€ s'explique notamment par :

- La hausse des charges externes (+4 054 k€) ;
- La hausse des charges de personnel (+758 k€) ;
- La hausse des provisions pour risques (+208 k€).

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 1 010 k€ contre une perte de 122 k€ en 2022.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 1 287 k€ contre un bénéfice de 117 k€ en 2022.

Les produits financiers intègrent principalement des intérêts des placements de trésorerie de 539 k€ et des reprises de provisions pour dépréciation de titres et créances Ondiflo pour un montant total de 264 k€.

Les charges financières intègrent principalement une provision pour dépréciation de titres de BrightTarget de 1 415 k€, des intérêts d'emprunts de 370 k€, des intérêts sur comptes courants de 265 k€ et une perte de change de 241 k€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt ressort à (277) k€ au titre de l'exercice 2023 contre (5) k€ en 2022.

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente un bénéfice de 24 k€ et concerne principalement les plus-values sur actions propres de 70 k€ et les moins-values sur actions propres de 44 k€.

En 2023, l'impôt sur les sociétés totalise un crédit de 2 075 k€ qui correspond à un Crédit d'Impôt Recherche.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élève à 66 254 k€ contre 66 131 k€ au 31 décembre 2022.

La variation des postes de l'actif du bilan s'élève à + 121 k€ et concerne essentiellement :

- La baisse des créances clients (-6 049 k€) ;
- La hausse du montant du fonds commercial (+5 131 k€) ;
- La baisse du montant des autres immobilisations corporelles (-129 k€) ;
- La baisse des immobilisations financières (-1 626 k€) à la suite de la dépréciation des titres de participation de BrightTarget de 1 415 k€ ;
- La baisse des autres créances (-921 k€) ;
- La hausse des disponibilités et des VMP pour (+3 489 k€) ;
- La hausse des charges constatées d'avance (+290 k€).

La variation des postes du passif appelle les remarques suivantes :

- L'augmentation des capitaux propres (+1 823 k€) liée à un résultat bénéficiaire de l'exercice de 1 823 k€ ;
- La baisse des avances cautionnées (-425 k€) ;
- La baisse des emprunts (-1 688 k€) ;
- La hausse des dettes fournisseurs (+152 k€) ;
- La baisse des dettes fiscales et sociales (-334 k€) ;
- La hausse des autres dettes (+4 398 k€) dont 2 000 k€ de provisions pour compléments de prix liés à l'acquisition de CreditPoint et Amalto ;
- La baisse des produits constatés d'avance (-3 644 k€) ;
- La baisse des écarts de conversion passif (-128 k€) ;

BrightTarget

Au 31 décembre 2023, la Société détient 100% du capital de la société BrightTarget acquise le 21 novembre 2016.

BrightTarget a apporté l'ensemble de ses actifs et passifs à Sidetrade UK au cours de l'exercice 2023.

Cette start-up est spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à la performance marketing et commerciale des entreprises.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de management fees prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire britannique. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 313 k€.

Au cours de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 870 k€ dont 313 k€ avec Sidetrade SA. Le résultat net est un bénéfice de 1 242 k€.

Sidetrade UK Limited

Au 31 décembre 2023, la Société détient une filiale britannique constituée le 16 août 2011, la société Sidetrade UK Limited, dont elle détient 100% du capital.

Sidetrade UK Limited a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché britannique.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de management fees et de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing, R&D et de structure engagées sur le territoire britannique. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 7 417 k€.

Le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 8 271 k€. Le résultat net de Sidetrade UK est une perte de 184 k€.

Sidetrade Limited Ireland

Au 31 décembre 2023, la Société détient une filiale irlandaise constituée le 19 juillet 2013, la société Sidetrade Limited, dont elle détient 100% du capital.

Sidetrade Limited Ireland a pour objectif de fournir un centre de services partagés paneuropéen.

La société est liée à Sidetrade SA par :

- une convention de refacturation de centre de services partagé ainsi que de refacturation de coûts commerciaux. Les coûts engagés pour la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 113 k€.
- une convention de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire irlandais. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 556 k€.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 443 k€, dont 1 887 k€ hors Groupe. Le résultat net de Sidetrade Limited Ireland est une perte de 401 k€.

Sidetrade BV

Au 31 décembre 2023, la Société détient une filiale néerlandaise constituée le 29 mars 2015, la société Sidetrade BV, dont elle détient 100% du capital.

Le résultat net de Sidetrade BV est un bénéfice de 10 k€.

Sidetrade Inc

Au 31 décembre 2023, la Société détient une filiale américaine constituée le 9 janvier 2020, la société Sidetrade Inc, dont elle détient 100% du capital.

Sidetrade Inc a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché américain.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire américain. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 5 808 k€.

Le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 6 415 k€. Le résultat net de Sidetrade Inc est un bénéfice de 647 k€.

Amalto Technologies Corporation

Au 31 décembre 2023, Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA suite à l'absorption d'Amalto SA par Sidetrade SA au 31 décembre 2021.

Amalto Technologies Corporation a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur les marchés américain et canadien.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Technologies Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève à 865 k€.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 569 k€. Le résultat net d'Amalto Technologies Corporation est un bénéfice de 1 079 k€.

Sidetrade Canada Ltd

Au 31 décembre 2023, la Société détient une filiale canadienne constituée le 30 juin 2022, la société Sidetrade Canada Ltd, dont elle détient 100% du capital.

Sidetrade Canada a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché canadien.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de management fees prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire canadien. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 2 127 k€.

Le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 2 127 k€.

Le résultat net de Sidetrade Canada Ltd est un bénéfice de 173 k€.

8. Politique du Groupe en matière de gestion des risques

La situation économique actuelle mondiale liée à la montée en puissance de l'inflation, à la remontée des taux, au risque de récession sont des risques qui pourraient impacter la situation financière de la société :

- **Risque d'inflation** : Nos solutions de sécurisation et d'accélération du cash-flow sont encore plus pertinentes pour les entreprises dans le contexte actuel. À ce titre, nous pensons que notre pricing power sera favorablement corrélé à la hausse de l'inflation. D'une part, la quasi-totalité de nos contrats d'abonnement SaaS est indexée annuellement de manière automatique sur l'évolution des prix, d'autre part, le retour sur investissement de nos solutions est directement proportionnel au coût du cash rendu disponible pour nos clients.
- **Risque de taux** : en raison de la bonne trésorerie du Groupe au 31 décembre 2023, et d'une situation d'emprunt avec une structure à taux couvert, le risque est limité.

- **Risque de récession** : lié au gel des investissements, les prises de commandes pourraient s'avérer plus faibles avec un impact marqué sur la croissance de l'exercice 2024.

Par ailleurs, les principaux risques habituels identifiés par la Société sont résumés ci-dessous :

- **Les risques liés à l'activité du Groupe**, notamment ceux liés à l'acceptation du modèle économique par le marché qui constitue un atout majeur de l'éditeur, ceux liés à la concurrence qui pourrait menacer la position de leader de la Société, ceux liés à l'environnement économique dans le contexte actuel de crise de liquidités, ceux liés à la sécurité des données qui sont couverts par un contrat et une organisation technologique conforme à l'état de l'art, ceux liés à l'obsolescence technologique qui impliquerait que le logiciel ne réponde pas à la demande future du marché et ceux liés à la montée en charge qui pourrait conduire à une indisponibilité de service.
- **Les risques opérationnels**, notamment ceux liés à la dépendance vis-à-vis des collaborateurs clés.
- **Les risques de marché**, ceux liés à une part de la trésorerie investie en FCP de droit français mixte action/taux, ou ceux liés aux transactions en devises notamment en livres sterling, en dollars qui peuvent générer un risque de change pour le Groupe.
- **Les risques juridiques**, notamment ceux couverts par une assurance.
- Les risques liés aux actions, et notamment le fait que les actions de la Société ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé et qu'elles ne bénéficient donc pas des garanties correspondantes et que le cours des actions de la Société pourrait connaître des variations significatives.
- **Les risques liés à l'éventualité de cessions significatives d'actions Sidetrade** rendues possibles par l'amélioration de la liquidité de l'action Sidetrade depuis le transfert sur le groupe de cotation E1 du marché d'Euronext Growth Paris.

9. Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que :

- Monsieur Olivier Novasque détient au nominatif 36% du capital social et 36% des droits de vote de la Société.

Nous vous informons également que la société Sidetrade détient 86 697 actions propres au 31 décembre 2023, soit 6% du capital social. La valeur comptable de ces actions propres est de 6 641 K€ et la valeur de marché est de 14 045 K€ au 31/12/2023. Les acquisitions d'actions propres ont lieu à des fins de conservation et de remise ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Dans le cadre du contrat de liquidité, Sidetrade a acheté 10 705 actions au cours moyen de 144.98 euros et a vendu 9 797 actions au cours moyen de 146.07 euros au cours de l'exercice.

10. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a enregistré aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

11. Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, nous vous rappelons que :

- L'Assemblée générale de 2023 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2022.
- L'Assemblée générale de 2022 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2021.
- L'Assemblée générale de 2021 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2020.
- L'Assemblée générale de 2020 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2019.

12. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023 : en date du 31 décembre 2023, 44 salariés détenaient des titres au nominatif de la Société représentant 5,2% du capital.

13. Informations concernant le mandat des commissaires aux comptes

La société ERNST & YOUNG et Autres ayant son siège social 1 place des Saisons La Défense 92400 Courbevoie, en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

La société Yuma Audit ayant son siège social 5 rue Catulle Mendès, 75017 Paris en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028.

La société Auditex ayant son siège social 1 place des Saisons La Défense 92400 Courbevoie, en tant que commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

14. Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément à l'article L441-6-1 du code de commerce, nous vous informons de la décomposition à la clôture des créances clients et dettes fournisseurs.

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nbre de factures concernées	40	-	-	-	-	67	143	-	-	-	-	158
Montant total des factures concernées (TTC)	766	217	4	4	61	1 044	4 006	2 826	263	46	776	7 916
% du montant total des achats de l'exercice (HT)	3%	1%	0%	0%	0%	4%	-	-	-	-	-	-
% du CA de l'exercice (HT)	-	-	-	-	-	-	10%	7%	1%	0%	2%	20%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nbre de factures exclues							-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)			N/A				-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : date d'échéance indiquée sur la facture											

15. Plan d'attribution d'actions gratuites

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 8 juin 2022 et du 28 mars 2023 ont arrêté une liste initiale de 62 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 34 022 actions, soit une dilution maximale de 2,3%.

Au 31.12.2023	PAGA
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	08/06/2022
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	34 022
Nombre d'attributions caduques	986
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	34 022
- Dont mandataires sociaux	1 795
Nombre de personnes concernées	62
- Dont mandataires sociaux	1

16. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

17. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit 1 822 553 euros, de la manière suivante :

en euros	12.2023
Bénéfice de l'exercice	1 822 553
Réserve légale antérieure	145 198
Report à nouveau antérieur	15 674 268
Affectation du résultat	-
- au compte de Réserve légale afin de le porter à 10% du capital social	1 594
- au compte actionnaires par l'attribution d'un dividende par action	-
- au compte de report à nouveau pour le solde	1 820 959

18. Jetons de présence

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration. Nous vous proposons de ne verser aucun jeton de présence.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de vos Commissaires aux Comptes, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

Le Conseil d'administration

Résultats financiers des cinq derniers exercices Sidetrade S.A.

en k euros	12.2023 12 mois	12.2022 12 mois	12.2021 12 mois	12.2020 12 mois	12.2019 12 mois
A – Capital en fin d'exercice					
1. Capital Social	1 468	1 452	1 436	1 425	1 416
2. Nombre des actions ordinaires existantes	1 467 926	1 451 984	1 436 091	1 425 496	1 416 406
3. Nombre maximum d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
B – Opérations et résultats de l'exercice					
1. Chiffre d'affaires hors taxes	39 318	31 959	27 764	26 641	23 189
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 890	185	2 381	1 525	1 020
3. Impôts sur les bénéfices	(2 075)	(1 993)	(1 625)	(1 646)	(1 833)
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	81	63	-
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 823	1 916	2 666	2 701	856
6. Résultat distribué (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
C – Résultats par action (en euros)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortis. et provisions	1,29	0,13	1,66	1,07	0,72
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,24	1,32	1,86	1,89	0,60
3. Dividende net attribué à chaque action (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
D – Personnel					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	118	118	109	111	123
2. Montant de la masse salariale de l'exercice	9 626	9 374	8 101	7 737	8 521
3. Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	4 544	4 038	3 518	3 329	3 533

États financiers consolidés du Groupe Sidetrade

1. Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (en euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	12.2023	12.2022
Capital souscrit non appelé					
Écart d'acquisition	Note 1	23 053 457	(820 415)	22 233 042	17 102 352
Frais d'établissement		30 000	(30 000)	-	-
Frais de développement		4 030 983	(3 544 316)	486 667	500 000
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		484 847	(425 440)	59 407	92 963
Relation clientèle		3 000 000	(300 000)	2 700 000	2 850 000
Immobilisations incorporelles	Note 2	30 599 286	(5 120 172)	25 479 115	20 545 314
Constructions		26 543	(26 543)	-	-
Installations techniques, matériel & outillage		667 052	(294 871)	372 181	199 796
Autres immobilisations corporelles		4 201 852	(3 425 410)	776 442	936 307
Immobilisations corporelles	Note 2	4 895 447	(3 746 824)	1 148 623	1 136 103
Titres de participation		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Prêts		342 590	-	342 590	359 982
Dépôts et cautionnements versés		573 081	-	573 081	652 346
Autres créances immobilisées		185 047	-	185 047	597 032
Immobilisations financières	Note 3	1 100 719	-	1 100 719	1 609 360
Actif immobilisé		36 595 452	(8 866 996)	27 728 456	23 290 778
Stocks et en-cours					
Clients et comptes rattachés		9 671 129	(1 162 091)	8 509 038	14 457 431
Clients et comptes rattachés	Note 4	9 671 129	(1 162 091)	8 509 038	14 457 431
Autres créances et comptes de régularisation	Note 5	3 517 127	-	3 517 127	4 492 949
VMP		19 949 849	-	19 949 849	12 223 071
Disponibilités		3 840 928	-	3 840 928	8 109 002
Intérêts courus non échus s/ dispo.		161 035	-	161 035	26 377
Disponibilités et divers	Note 6	23 951 813	-	23 951 813	20 358 450
Charges constatées d'avance	Note 7	1 281 708	-	1 281 708	954 921
Actif circulant		38 421 777	(1 162 091)	37 259 686	40 263 751
Total Actif		75 017 229	(10 029 087)	64 988 142	63 554 530

Bilan passif consolidé (en euros)	Notes	12.2023	12.2022
Capital		1 467 926	1 451 984
Primes liées au capital		4 908 402	4 924 344
Réserves consolidées		25 634 736	22 755 247
Auto-contrôle		(6 640 919)	(6 421 167)
Résultat net (Part du groupe)		5 626 400	3 374 826
Subventions d'investissement nettes		-	-
Provisions réglementées		-	-
Total des capitaux propres	Note 9	30 996 544	26 085 233
Avances conditionnées	Note 10	309 352	733 892
Autres fonds propres		309 352	733 892
Provisions pour risques		558 146	595 956
Provisions pour pensions et retraites		155 444	124 639
Provisions pour risques et charges	Note 11	713 590	720 595
Emprunts et dettes financières diverses		10 216 471	11 940 920
Dépôts et cautionnements reçus		4 587	4 636
Intérêts courus sur emprunts		10 918	12 733
Concours bancaires		40 304	30 789
Dettes financières	Note 12	10 272 280	11 989 078
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 572 424	684 160
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	2 431 534	2 353 503
Dettes fiscales et sociales	Note 14	4 957 063	5 399 920
Autres dettes	Note 15	2 195 574	326 399
Dettes diverses		9 584 171	8 079 822
Produits constatés d'avance		11 539 780	15 261 750
Total Passif		64 988 142	63 554 530

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en euros)	Notes	12.2023	12.2022
Chiffre d'affaires	Note 17	43 739 255	36 763 257
Production immobilisée		220 000	300 000
Subventions d'exploitation		2 371 349	2 860 740
Reprise sur provisions d'exploitation, transferts de charges d'exploitation		1 251 362	1 031 171
Autres produits		2 466 631	2 390 317
Autres produits d'exploitation	Note 18	6 309 341	6 582 229
Produits d'exploitation		50 048 596	43 345 486
Autres achats et charges externes		(12 763 186)	(10 296 773)
Charges externes		(12 763 186)	(10 296 773)
Impôts et taxes	Note 19	(361 551)	(407 941)
Rémunérations du personnel		(22 544 294)	(21 041 327)
Charges sociales		(6 476 723)	(5 712 967)
Autres charges de personnel		(36 585)	(54 624)
Charges de personnel	Note 20	(29 057 603)	(26 808 918)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles		(426 886)	(355 383)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles		(559 795)	(466 689)
Dot. aux provisions d'exploitation		(439 561)	(244 872)
Dot./Prov. engagements de retraite		(30 805)	(21 447)
Dotations pour dépr. des actifs circulants		(600 823)	(1 074 616)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	Note 21	(2 057 870)	(2 163 008)
Autres charges non courantes		(76)	-
Charges d'exploitation		(44 240 286)	(39 676 641)
Résultat d'exploitation		5 808 310	3 668 845

	Notes	12.2023	12.2022
Résultat d'exploitation		5 808 310	3 668 845
Reprises sur provisions à caractère financier		287 105	107 140
Gains de change sur opérations financières		185 456	332 083
Autres produits financiers		515 268	26 469
Produits financiers		987 829	465 691
Charges d'intérêts		(78 746)	(122 558)
Pertes sur créances financières et VMP		(265 026)	(26 662)
Pertes de change sur opérations financières		(259 274)	(180 262)
Autres charges financières		-	-
Dot. aux provisions à caractère financier		(7 813)	(22 079)
Charges financières		(610 859)	(351 561)
Résultat financier	Note 22	376 970	114 130
Résultat courant des entreprises intégrées		6 185 280	3 782 975
Produits exceptionnels		1	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs		-	26
Produits exceptionnels		1	26
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		(1 280)	(3 295)
Charges excep. sur exercices antérieurs		-	-
Charges exceptionnelles		(1 280)	(3 295)
Résultat exceptionnel	Note 23	(1 279)	(3 269)
Impôt sur les bénéfices		(571 695)	(369 141)
Impôts différés		14 094	(35 739)
Impôts sur les résultats	Note 25	(557 601)	(404 880)
Résultat net des entreprises intégrées		5 626 400	3 374 826
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 626 400	3 374 826
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net (part du groupe)		5 626 400	3 374 826

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé (en k€)	12.2023	12.2022
Résultat net total des entités consolidées	5 626	3 375
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	888	808
Variation de l'impôt différé	(14)	36
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	-	-
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	-	-
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	-	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	11	13
Marge brute d'autofinancement	6 511	4 231
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 186	(196)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	8 697	4 035
Acquisitions d'immobilisations	(3 396)	(979)
Cessions d'immobilisations	-	-
Réduction des autres immobilisations financières	657	108
Incidence des variations de périmètre	-	-
Variation nette des placements à court terme	-	-
Opérations internes Haut de Bilan	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(2 738)	(871)
Émissions d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	(1 737)	(1 105)
Variations des subventions d'investissement	(425)	174
Augmentations / réductions de capital	-	-
Cessions / Acquisitions nettes d'actions propres	(194)	90
Variation nette des concours bancaires	(2)	(1)
FLUX NET DE TRÉSO. GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 358)	(842)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(19)	75
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(19)	-
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	3 582	2 398
Trésorerie : ouverture	20 330	17 932
Trésorerie : ouverture	20 330	17 932
Trésorerie : clôture	23 912	20 330

La trésorerie s'élève à 23 912 k€ en 2023 contre 20 330 k€ (+18%). Cette hausse s'explique notamment par :

- Le résultat de l'exercice de 5 626 k€
- La variation négative du BFR (+2 186 k€) provenant principalement d'une baisse des créances clients (+6 079 k€) et une baisse des produits constatés d'avance (-4 330 k€)

La baisse de trésorerie due aux acquisitions des immobilisations principalement des immobilisations corporelles pour 572 k€ et des immobilisations incorporelles dont 2 534 k€ pour l'achat de CreditPoint Software.

La baisse de trésorerie due aux remboursements des différents emprunts et avances remboursables (-2 162 k€) intégrant principalement les remboursements suivants : 924 k€ pour l'emprunt BNP, 655 k€ pour les emprunts BPI, 101 k€ pour l'emprunt Société Générale et 340 k€ d'avances remboursables.

4. Présentation du Groupe et faits marquants de l'exercice

Forte croissance du CA à +19% dont +22% pour les abonnements SaaS

En 2023, le revenu issu des abonnements SaaS Order-to-Cash a connu une croissance remarquable, enregistrant une hausse de 22%.

Le chiffre d'affaires global de Sidetrade pour l'année 2023 atteint 43,7 M€, en croissance de +19% comparé à 2022.

En 2023, le revenu issu des abonnements SaaS Order-to-Cash a connu une croissance remarquable, enregistrant une hausse de 22%.

Trois facteurs clés expliquent cette performance :

- **Expansion réussie aux États-Unis**

Les États-Unis ont été un moteur de croissance trimestre après trimestre pour Sidetrade en 2023, avec une augmentation des revenus de 40% sur l'ensemble de l'année à 12,1 M€. Cette expansion réussie permet à l'international de représenter désormais 58% du chiffre d'affaires total du Groupe, dont 28% proviennent déjà de l'Amérique du Nord. Les États-Unis continueront à jouer un rôle essentiel dans la croissance future de Sidetrade.

- **Attractivité croissante auprès des entreprises multinationales**

L'analyse de la clientèle de Sidetrade dans le segment 'Order to Cash' révèle une croissance de 48% des abonnements provenant d'entreprises multinationales disposant de contrats d'abonnement annuel (ARR) supérieurs à 250 000 €. Ces abonnements représentent désormais 43% de l'ensemble des abonnements de Sidetrade et devraient continuer à être un moteur de croissance significatif dans les trimestres à venir.

- **Intégration des activités de CreditPoint Software**

L'intégration des activités de CreditPoint Software, effective à partir du 1^{er} juillet 2023, a contribué de manière positive à la performance de Sidetrade. En effet, les activités de CreditPoint Software ont généré un chiffre d'affaires de 0,9 M€ au cours du second semestre, représentant ainsi un impact de 2% sur la croissance annuelle.

Il est rappelé que tous les contrats pluriannuels de Sidetrade sont systématiquement indexés sur l'inflation (le Syntec pour l'Europe du Sud, le UK CPI pour l'Europe du Nord, et le US CPI pour les États-Unis). Cette mesure assure la répercussion annuelle de l'évolution des prix sur le montant total des abonnements SaaS, sans nécessiter d'attendre le renouvellement des contrats.

Rentabilité en forte progression à 13% tout en investissant 4 M€ supplémentaires

Le résultat d'exploitation s'est établi à 5,8 M€ en 2023, comparé à 3,7 M€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 57%. Au-delà d'une progression des investissements proche de 4 M€, Sidetrade enregistre une forte progression de sa rentabilité sous l'effet combiné de la croissance de son chiffre d'affaire, de la forte croissance de la marge brute (qui atteint 81% du chiffre d'affaires) ainsi qu'à des efforts d'optimisation des coûts.

Le résultat d'exploitation 2023 intègre un crédit d'impôt recherche pour 2,4 M€ (contre 2,3 M€ en 2022), ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D pour un montant de 0,2 M€ (quasi identique à celui de 2022, qui était de 0,3 M€).

Le résultat financier 2023 s'inscrit à 0,4M€ en forte progression comparé à 2022, lié en grande partie aux intérêts des placements à court terme réalisés au cours de l'année.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la charge est estimée à 0,6 M€ en 2023, contre 0,4 M€ en 2022.

Pour finir, le résultat net de Sidetrade en 2023 ressort à 5,6 M€, démontrant un bon équilibre entre les investissements, la croissance et la rentabilité.

Acquisition de CreditPoint Software

Sidetrade renforce sa présence sur le marché nord-américain avec l'acquisition des activités de CreditPoint Software, éditeur de logiciels américain spécialisé dans tous les domaines de la gestion du risque de crédit en BtoB. Cette acquisition a été réalisée en numéraire pour un montant estimé autour de 3 M€ dont une partie a été payée à la signature et le reste à la fin de l'année 2023, conditionné au renouvellement de certains clients. Le complément de prix estimé et comptabilisé en « autres dettes » au 31/12/2023 s'élève à 1730 k€. Compte tenu d'un prix d'acquisition de 3,1 M€ et d'un complément de prix de 1,7 M€, l'écart d'acquisition dégagé par cette opération est de 4,8 M€.

Les décaissements sont de 527 k€ en juillet 2023 et de 1996 k€ en décembre 2023 compte tenu de renouvellements de contrats. Sidetrade a financé cette opération par le biais de sa trésorerie. L'exercice d'allocation du prix d'acquisition n'a pas été réalisé au 31 décembre 2023 et sera réalisé sur l'exercice 2024.

Cette opération s'est inscrite dans l'exécution du plan stratégique Fusion 100 de Sidetrade, visant à atteindre un ARR de 100 millions de dollars d'ici fin 2025. Elle représente également un accélérateur dans la stratégie produit de Sidetrade ainsi que dans l'atteinte d'un revenu en Amérique du Nord proche des 10 M\$ dès 2023, consolidant ainsi sa présence aux États-Unis.

Achat d'actifs de BrightTarget Ltd par Sidetrade UK Ltd

Sidetrade UK Ltd a acheté les actifs de BrightTarget Ltd dans une optique de simplification et de rationalisation des structures du Groupe. Le transfert des actifs a été réalisé en date du 29/12/2023.

Structure financière renforcée

Au 31 décembre 2023, Sidetrade affiche une trésorerie brute de 23,9 M€ (en progression de 3,6M€ vs. 2022). La Société détient également 86 697 actions en propre pour une valeur de 14,0 M€ au 31 décembre 2023. La dette financière s'élève à 10,3 M€, en réduction de 1,7M€ vs 2022.

De par cette structure financière renforcée, Sidetrade dispose d'une forte capacité d'investissement lui permettant d'accélérer son expansion.

5. Événements postérieurs à la clôture

N/A

6. Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement ANC 2020-01 du 29 décembre 2020.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2022.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Entreprise consolidée	SIREN / n° immatriculation	Siège social	Pays
Sidetrade SA	430007252	114 rue Galliéni, 92100 Boulogne Billancourt	France
Sidetrade UK Ltd	7742637	3 rd Floor, 6 Kean Street, London WC2B 4AS	Royaume-Uni
BrightTarget Ltd	09107017	6 th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL	Royaume-Uni
Sidetrade Ltd	530457	6 th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL	Royaume-Uni
Sidetrade Ltd	530457	Ferry House, 2 nd Floor Front, 48/53 Lower Mount Street Lower, Dublin 2, D02 PT98	Irlande
Sidetrade B.V.	62973096	Johan Huizingalaan 763A, 1066 VH Amsterdam	Pays-Bas
Sidetrade Canada Ltd	2024424893	140 4 th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3N3	Canada
Amalto Technologies Corp.	4443806	2002 Timberloch Place, Suite 200, The Woodlands, Texas 77380	États-Unis
Sidetrade Inc.	7791780	2002 Timberloch Place, Suite 200, The Woodlands, Texas 77380	États-Unis

Détention et mode de consolidation

Entreprise	Méthode	% d'intérêt (clôture)	% d'intérêt (ouverture)	Date d'acquisition / de création
Sidetrade SA	Consolidante	100,00	100,00	N/A
Sidetrade UK Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	16/08/2011
Sidetrade Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	19/07/2013
Sidetrade B.V.	Intégration globale	100,00	100,00	27/03/2015
BrightTarget Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	18/11/2016
Sidetrade Inc.	Intégration globale	100,00	100,00	09/01/2020
Sidetrade Canada Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	30/06/2022
Amalto Technologies Corporation	Intégration globale	100,00	100,00	06/04/2021

Au 31 décembre 2023, le périmètre comprenait 8 sociétés. Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 mars 2024. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Selon la nouvelle réglementation, à compter de 2016, les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis.

La valorisation des écarts d'acquisition est appréciée chaque année au regard du cours de bourse à la clôture.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche, frais de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectés au développement des nouveaux modules du progiciel Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

Relation clientèle

Une relation clientèle a été identifiée à la suite d'un exercice d'allocation du prix d'acquisition d'Amalto selon le règlement ANC 2020-01. Elle est amortie sur 20 ans.

Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version du logiciel

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux versions antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

Logiciels

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également comptabilisées en autres immobilisations financières.

Actions propres

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, etc.).

Une provision dite « statistique » est constatée sur les créances échues à plus de 180 jours chez Sidetrade SA.

Compte de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

Produits à recevoir

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

Prestations de services

Pour les activités d'intégration du progiciel Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Progiciel Sidetrade Augmented Cash

La Société commercialise son progiciel Sidetrade Augmented Cash généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement sur la base des volumes de flux traités.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation correspondent au crédit d'impôt recherche.

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, Le produit résultant du dispositif CIR doit donc être présenté en diminution de l'IS dans le compte de résultat consolidé.

L'ANC tolère une période de transition de 3 ans s'arrêtant au 31 décembre 2023 avant de faire ce reclassement. Ce reclassement sera réalisé dans les comptes 2024.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la Société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Une provision pour indemnités de départ à la retraite ainsi que l'impôt différé afférent sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. La convention collective applicable est celle du Syntec.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

À fin décembre 2023, le taux d'imposition retenu est de 25%.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation.

Il est comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il se rapporte à des frais de développement immobilisés et fait ensuite l'objet d'une reprise au fur et à mesure de l'amortissement de l'actif concerné.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Les écarts de conversion liés à des comptes courants à long terme sont comptabilisés directement en réserve de conversion. Au 31 décembre 2023, aucun écart de conversion n'a été constaté en capitaux propres. Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	0,8869	0,8698	0,8691
USD	1,0666	1,0813	1,1050
CAD	1,4440	1,4595	1,4642

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1. Détail des écarts d'acquisition

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	17 923	5 131	-	23 053
Amortissements des écarts d'acquisition	(820)	-	-	(820)
Valeur nette	17 102	5 131	0	22 233

L'augmentation de l'écart d'acquisition correspond à l'écart d'acquisition de CreditPoint Software pour un montant de 3 130 k€, une provision pour complément de prix suite à l'achat d'actifs de CreditPoint pour un montant de 1 730 k€ et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 271 k€ le portant à 370 k€. L'allocation du prix d'acquisition sera réalisée en 2024.

Au 31/12/2023, l'écart d'acquisition s'élève à 23 053 k€ dont 820 k€ amortissables et totalement amortis.

Note 2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	17 923	5 131	-	23 053
Frais de développement	3 811	220	-	4 031
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	475	10	-	485
Frais d'établissement	30	-	-	30
Fonds Commercial	3 000	-	-	3 000
Immo. incorporelles	25 239	5 360	-	30 599
Constructions	27	-	-	27
Installations tech., matériel & outillage	328	339	-	667
Autres immobilisations corporelles	4 004	240	(42)	4 202
Immo. corporelles	4 358	579	(42)	4 895
Immob. corporelles et incorporelles	29 597	5 939	(42)	35 494

L'augmentation des frais de développement (+220 k€) provient des activations réalisées sur l'exercice. Les « concessions, brevets et autres droits similaires » correspondent à des logiciels acquis pour les travaux de développement. La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2023 concerne principalement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Dotation	Autres var.	Clôture
Amort. des écarts d'acquisition	(820)	-	-	(820)
Amort. des frais de dév.	(3 311)	(233)	-	(3 544)
Amort. concessions, brevets & droits similaires	(382)	(43)	-	(425)
Amort. des frais d'établissement	(30)	-	-	(30)
Amortissements fonds commercial	(150)	(150)	-	(300)
Immo. incorporelles	(4 694)	(426)	-	(5 120)
Amortissements des constructions	(27)	-	-	(27)
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(128)	(167)	-	(295)
Amortissements des autres immo. corp.	(3 068)	(399)	42	(3 425)
Immo. corporelles	(3 222)	(566)	42	(3 747)
Immo. corporelles et incorporelles	(7 916)	(993)	42	(8 867)
Valeur nette	21 681	4 946	-	26 627

Note 3. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Titres de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	360	39	56	342
Dépôts et cautionnements versés	653	21	100	574
Autres créances immobilisées	597	-	412	185
Immobilisations financières	1 609	59	567	1 101
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Actifs financiers	1 609	59	567	1 101

Les prêts et dépôts concernent principalement :

- l'effort de construction (342 k€),
- la caution pour le loyer du siège de Boulogne (171 k€),
- les gages sur prêts BPI (342 k€).

Les disponibilités restantes du compte de liquidité sont comptabilisées en créance immobilisée pour un montant de 185 k€.

Note 4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Créances clients	8 298	14 266
Clients douteux	1 013	1 168
Factures à établir	360	333
Valeur brute	9 671	15 767
Provisions	(1 162)	(1 310)
Valeur nette	8 509	14 457

Les provisions pour dépréciations clients (1 488 k€ au 31 décembre 2023) varient de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour dépréciation	(1 310)	(601)	749	(1 162)
Provisions pour dépréciation	(1 310)	(601)	749	(1 162)

Les charges de dotations aux provisions pour dépréciation des créances douteuses sont comptabilisées au poste « Dotations d'exploitation sur actif circulant » (601 k€)

Les produits de reprises sur provisions pour dépréciation des créances douteuses sont comptabilisés au poste « Produits d'exploitation – reprises sur provisions » (749 k€).

Toutes les créances clients non dépréciées ont une échéance à moins d'un an.

Note 5. Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Fournisseurs , avances	12	45
Créances sur personnel	-	1
État, Impôt sur les bénéfices	2 507	2 509
Créances fiscales hors IS	713	915
Impôts différés - actif	240	747
Débiteurs divers	45	276
Autres créances	3 517	4 493

Au 31 décembre 2023, le poste « Impôts sur les bénéfices » inclut principalement le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2,4 M€). Le poste « créances fiscales hors IS » comprend essentiellement des créances de TVA. Les impôts différés actifs incluent l'activation de reports déficitaires pour 201 k€ et des engagements de retraite pour 39 k€.

Note 6. Trésorerie nette

en k euros	12.2023	12.2022
VMP	19 950	12 223
Disponibilités	3 841	8 109
Intérêts courus non échus s/ dispo.	161	26
Trésorerie active	23 952	20 359
Concours bancaires (dettes)	40	31
Trésorerie passive	40	31
Trésorerie nette	23 912	20 329

Note 7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Charges constatées d'avance - Loyers	367	275
Charges constatées d'avance - Autres	915	680
Charges constatées d'avance	1 282	955

Le poste « Autres » concerne principalement les locations de logiciels chez Sidetrade SA pour 627 k€ au 31 décembre 2023.

Note 8. Impôts différés actifs

en k euros	12.2023	12.2022
Déficits fiscaux	201	201
Engagements de retraite	39	31
Actions propres	-	515
Impôts différés actifs	240	747

Note 9. Variation des capitaux propres consolidés

en k euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion Groupe	Résultat net (Part du Groupe)	Capitaux propres (Part du Groupe)
Au 31/12/2022	1 452	4 924	22 841	(6 421)	(86)	3 375	26 085
Affectation du résultat N-1	-	-	3 375	-	-	(3 375)	-
Distribution/ brut versé	-	-	-	-	-	-	-
Var. de capital en numéraire et souscription	16	(16)	-	-	-	-	-
Résultat	-	-	-	-	-	5 626	5 626
Autres augmentation/diminution	-	-	-	-	-	-	-
Retraitements sur actions propres	-	-	(496)	(220)	-	-	(716)
Écart de conversion/effet de change	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	1 468	4 908	25 720	(6 641)	(86)	5 626	30 997

Le montant de l'annulation des 86 697 actions propres détenues au 31 décembre 2023 dans le cadre du contrat de liquidité et de la détention d'actions propres s'élève à 6 641 k€.

Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 1 467 926 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, soit un capital social de 1 467 926 euros. La variation par rapport à 2022, d'un montant de 15 942 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 15 942 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 8 juin 2022 et du 28 mars 2023 ont arrêté une liste initiale de 62 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 34 022 actions, soit une dilution maximale de 2,3%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2023	PAGA
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	08/06/2022
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	34 022
Nombre d'attributions caduques	986
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	34 022
- Dont mandataires sociaux	1 795
Nombre de personnes concernées	62
- Dont mandataires sociaux	1

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre des contrats de liquidité et de rachat confiés à la société de bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient aux comptes de liquidité et de rachat à la date du 31 décembre 2023 étaient :

en k euros	12.2023	12.2022
Nombre d'actions	86 697	85 305
Valorisation	6 641	6 421
Solde en espèces du compte de liquidité	185	597

Note 10. Avances conditionnées

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Avances conditionnées	734		425	309
Total avances conditionnées	734		425	309

Les avances conditionnées correspondent aux aides :

Eurofirmo : projet de développement d'une base de données complète et maintenue à jour sur l'ensemble des entreprises de l'UE ainsi que de ses outils pour l'utiliser via une plateforme de marketing B2B. Cette aide fait l'objet d'un différé de remboursement. Le montant total des avances remboursables s'élève à 309 k€ au 31 décembre 2023.

Note 11. Provisions pour risques et charges

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	574	440	464	549
Provisions pour pensions et retraites	125	31		155
Autres provisions	22	8	22	8
Provisions pour risques et charges	721	478	486	714

Les provisions pour risques au 31 décembre 2023 correspondent à des litiges prud'homaux (342 k€) et à une provision pour cotisations employés (207 k€).

Les autres provisions au 31 décembre 2023 correspondent aux provisions pour pertes de change (8 k€).

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,6% et le taux de majoration de salaire retenu est de 3%. Le montant au 31 décembre 2023 s'élève à 155 k€.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2023 s'établit à 40,1 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2023 ressort à 6,1 années.

Note 12. Dettes financières

Les dettes financières se répartissent de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Intérêts courus sur emprunts	13		13	11
Emprunts auprès établis. de crédit	11 941	-	1 724	10 216
Dépôts et cautionnements reçus	5	-	-	5
Dettes financières	11 959		1 738	10 232

Sidetrade détient un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€ a été octroyé par la banque Société Générale. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 77 k€, dont 77 k€ à moins d'un an. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 1 k€.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,2 M€, dont 931 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 83 k€, totalement remboursés grâce à la couverture de taux.

Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 53 k€.

Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 1,4 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 16 k€.

Note 13. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Fournisseurs	1 321	1 126
Factures non parvenues	1 111	1 227
Dettes fournisseurs	2 431	2 354

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Note 14. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Congés payés	990	933
Provisions pour primes	599	733
Charges sociales	1 696	1 367
TVA à décaisser	165	317
État - autres charges	1 101	1 618
Autres	8	28
État - impôts sur les bénéfices	398	404
Dettes fiscales et sociales	4 957	5 400

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Note 15. Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Autres dettes	2 196	326
Autres dettes	2 196	326

Les autres dettes sont principalement constituées des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions de Amalto SA (370 k€) et de CreditPoint Software (1 730 k€).

Note 16. Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Clients AAE	884	345
Fournisseurs FNP	1 111	1 227
Dettes fiscales et sociales	2 244	1 807
Congés payés	990	933
Provisions pour primes	599	733
Cotisations employés	492	-
Note de frais	29	5
Taxes sur les salaires	102	97
Divers	37	40
Charges à payer	4 244	3 380

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Note 17. Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de 43 739 k€ en croissance de 19% par rapport à l'année 2022.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2023	37 287	6 452	43 739
2022	31 039	5 724	36 763
Croissance	+20%	+13%	+19%

Note 18. Autres produits d'exploitation

en k euros	12.2023	12.2022
Production immobilisée	220	300
Subventions d'exploitation	2 371	2 861
Reprise sur prov. d'exploitation, transferts de charges d'exploitation	1 251	1 031
Autres produits	2 467	2 390
Autres produits d'exploitation	6 309	6 582

Les subventions d'exploitation correspondent principalement au crédit d'impôt recherche représentant 2,4 M€ au titre de l'exercice 2023 :

- une quote-part de 94 k€ de ce dernier a été différée en produits constatés d'avance correspondant à la partie liée aux frais de développement activés.
- 98 k€ des anciens produits constatés d'avance ont été constatés en résultat en 2023.

Les reprises de provisions concernent essentiellement les provisions pour dépréciations clients (749 k€).

Le poste « Autres produits » correspond principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (2 200 k€).

Note 19. Impôts et taxes

en k euros	12.2023	12.2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(192)	(153)
Autres impôts et taxes	(170)	(255)
Impôts et taxes	(362)	(408)

Les impôts et taxes incluent principalement la CVAE pour 72 k€, la CFE pour 42 k€ et les taxes sur les salaires pour 192 k€.

Note 20. Charges de personnel

en k euros	12.2023	12.2022
Rémunérations du personnel	(22 544)	(21 041)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(6 477)	(5 713)
Autres charges de personnel	(37)	(55)
Charges de personnel	(29 058)	(26 809)

Les charges de personnel s'établissent à 29 058 k€. L'exercice 2023 ne fait pas l'objet de dotation à la réserve de participation des salariés.

Note 21. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

en k euros	12.2023	12.2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(427)	(355)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(560)	(467)
Dot. aux provisions d'exploitation	(440)	(245)
Dot./Prov. engagements de retraite	(31)	(21)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(601)	(1 075)
Dotations d'exploitation	(2 058)	(2 163)

Les dotations aux amortissements incorporelles concernent principalement les frais de développement (233 k€) et la relation clientèle (150 k€).

Les dotations aux amortissements corporelles concernent principalement du matériel informatique et d'infrastructure R&D chez Sidetrade SA (269 k€).

Les dotations d'exploitation concernent les provisions pour litiges salariés et cotisations employés.

Les dotations pour dépréciations des actifs circulants concernent les provisions pour dépréciations clients.

Note 22. Résultat financier

en k euros	12.2023	12.2022
Rep./Dépr. sur actifs financiers	287	107
Gains de change sur opérations financières	185	332
Autres produits financiers	515	26
Produits financiers	988	466
Charges d'intérêts	(79)	(123)
Pertes sur créances financières et VMP	(265)	-
Pertes de change	(259)	(180)
Autres charges financières	-	(27)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(8)	(22)
Charges financières	(611)	(352)
Résultat financier	377	114

Le résultat financier ressort avec un solde bénéficiaire de 377 k€. Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 515 k€ et les reprises de provisions pour dépréciation de titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€. Les charges financières intègrent principalement les intérêts d'emprunts de 79 k€, une perte de change de 259 k€ et les pertes liées à la sortie des titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€.

Note 23. Résultat exceptionnel

en k euros	12.2023	12.2022
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	-
Reprise de provisions	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Amendes	-	(3)
Charges exceptionnelles sur exercices ant.	-	-
Pertes sur créances	-	-
Indemnités de rupture	-	-
Dotations aux provisions / amortissements	-	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1)	-
Charges exceptionnelles	(1)	(3)
Résultat exceptionnel	(1)	(3)

Le résultat exceptionnel est une perte de 1 k€.

Note 24. Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement sur l'exercice s'élève à 9 053 k€ et comprend essentiellement des salaires (y compris les charges sociales) ainsi que des charges de sous-traitance externe.

Au titre de l'exercice 2023, Sidetrade a activé 220 k€ de frais de développement.

Note 25. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

en k euros	12.2023	12.2022
Impôt sur les bénéfices	(572)	(369)
Impôts différés	14	(36)
Impôts sur les résultats	(558)	(405)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

en k euros	12.2023
Résultat avant impôt	6 184
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25%
Impôt théorique	1 546
Effets des différences de taux	75
Ajustements sur exercices antérieurs	38
Différences permanentes	156
Effets des reclassements de CIR en résultat d'exploitation	555
Effets des imputations des déficits antérieurs	214
Non-activation des déficits	(50)
Charge d'impôt théorique	558
Charge d'impôt réelle	558

Les différences de taux concernent les éléments taxés à taux réduit et les différences de taux d'imposition des filiales étrangères.

7. Autres informations

Note 26. Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2023 est de 313 salariés dont 123 salariés en France. L'effectif se décompose en :

- 218 hommes et 95 femmes
- 309 CDI, 4 CDD
- 116 cadres, 7 employés et agents de maîtrise et 190 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 297 salariés.

Note 27. Défis fiscaux

en k euros	Déficits non activés	Déficits activés
Sidetrade SA	4 547	805
BrightTarget	393	-
Sidetrade IE	540	-
Total	5 480	805

Les déficits fiscaux s'élèvent à 6 285 k€ au 31/12/2023 dont 5 480 k€ non activés.

Note 28. Engagements hors bilan

en euros	12.2023	12.2022
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	126	100
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 671	6 645
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 126 k€ au 31/12/2023 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.

Note 29. Rémunérations des commissaires aux comptes

en euros	2023	2022	2022	2022
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	42 000	62 000	18 000	0
- Emetteur	42 000	62 000	18 000	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Autres diligences et prestations directement liées	-	-	-	-
- Emetteur	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
Sous-total	42 000	62 000	18 000	0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
* Autres	53 014	42 578	-	-
Sous-total	53 014	42 578	-	-
Total	95 014	104 578	18 000	0

Note 30. Rémunération des dirigeants

En 2023, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 279 999,96€, des avantages en nature de 3 450,56€ et une part variable de 74 500€, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance cette année-là. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier a eu droit à une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Note 31. Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est bien respecté.

Note 32. Engagements relatifs aux compléments de prix

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 370 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 1 730 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2023. Les paiements interviendront au premier trimestre 2025 pour Amalto et au premier trimestre 2026 pour CreditPoint.

Note 33. Résultat de base par action

Le résultat net par action est calculé avec au numérateur le résultat net de l'ensemble consolidé, 5 898 030 euros en 2023 (3 374 826 euros en 2022) et au dénominateur le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2023 soit 1 467 926 actions (1 451 894 actions en 2022).

en euros	12.2023	12.2022
Résultat	5 626 400	3 374 826
Nombre d'actions	1 467 926	1 451 984
Nombre d'actions moyen	1 459 955	1 444 037
Nombres d'actions diluées	1 501 948	1 469 426
Résultat par action	3,833	2,324
Résultat net dilué par action	3,746	2,297

Note 34. Information spécifique sur les comptes sociaux des filiales

SIDETRADE Limited (N° d'immatriculation : 530457)

Sidetrade Limited (n° d'immatriculation : 530457) est une filiale incluse dans les états financiers consolidés de Sidetrade SA.

Elle a eu recours à l'exemption de dépôt de ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 auprès du « Company Registration Office » comme le permet l'article 357 du « Companies Act 2014 », au motif qu'elle satisfait aux conditions énoncées aux alinéas 357 a) à 357 h) de cet article.

États financiers de Sidetrade SA

en euros	Montant brut	Amortissements et Dépréciation	12.2023	12.2022
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	30 000	(30 000)	-	-
Frais de développement	4 030 983	(3 544 316)	486 667	500 000
Concessions, brevets et droits similaires	469 859	(410 453)	59 407	92 963
Fond commercial	24 110 927	(413 023)	23 697 904	18 567 215
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	28 641 769	(4 397 792)	24 243 977	19 160 178
Terrains	-	-	-	-
Constructions	26 543	(26 543)	-	-
Installations tech., matériel et outillage indus.	-	-	-	-
Autres	3 867 963	(3 171 963)	696 001	825 094
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	3 894 506	(3 198 506)	696 001	825 094
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 528 118	(1 414 521)	113 597	1 528 118
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	342 590	-	342 590	359 982
Autres immobilisations financières	7 328 282	-	7 328 282	7 521 899
Total immobilisations financières	9 198 990	(1 414 521)	7 784 469	9 409 998
Total I : ACTIF IMMOBILISÉ	41 735 266	(9 010 819)	32 724 447	29 395 271
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances Clients et Comptes rattachés	9 186 752	(1 162 091)	8 024 661	14 074 084
Autres créances	2 740 079	-	2 740 079	3 660 885
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	11 926 831	(1 162 091)	10 764 740	17 734 968
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	19 949 849	-	19 949 849	12 223 071
Autres VMP	-	-	-	-
Disponibilités	1 984 866	-	1 984 866	6 222 971
Total disponibilités et divers	21 934 715	-	21 934 715	18 446 042
Charges constatées d'avance	822 437	-	822 437	532 785
Total II : ACTIF CIRCULANT	34 683 983	(1 162 091)	33 521 892	36 713 795
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Écarts de conversion Actif (V)	7 813	-	7 813	22 079
Total général (I + II + III + IV + V)	76 427 062	(10 172 910)	66 254 152	66 131 145

en euros	12.2023	12.2022
SITUATION NETTE		
Capital (dont versé...)	1 467 926	1 451 984
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 908 402	4 924 344
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
Réserves	-	-
Réserve légale	145 198	145 198
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres Réserves	-	-
Report à nouveau	15 674 268	13 758 198
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 822 553	1 916 070
Total situation nette	24 018 346	22 195 794
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
Total I : CAPITAUX PROPRES	24 018 346	22 195 794
Avances conditionnées	309 352	733 892
Total II : AUTRES FONDS PROPRES	309 352	733 892
Provisions pour risques	326 146	357 851
Provisions pour charges	-	-
Total III : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	326 146	357 851
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 267 693	11 955 981
Dettes financières divers	3 229	3 229
Total dettes financières	10 270 922	11 959 211
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 939 363	1 787 730
Dettes fiscales et sociales	3 722 368	4 055 984
Autres dettes	14 317 779	9 919 567
Total dettes diverses	19 979 510	15 763 281
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	11 284 960	14 928 675
Total IV : DETTES	41 535 392	42 651 167
Écarts de conversion Passif (V)	64 915	192 442
Total général (I + II + III + IV + V)	66 254 152	66 131 145

en euros	France	Export	12.2023	12.2022
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	20 627 115	18 690 731	39 317 846	31 958 791
Chiffres d'affaires nets	20 627 115	18 690 731	39 317 846	31 958 791
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	220 000	300 000
Subvention d'exploitation	-	-	16 489	559 128
Reprises sur prov. (et amort/), transfert de charges	-	-	437 754	1 031 171
Autres produits	-	-	3 444 472	3 581 515
PRODUITS D'EXPLOITATION			43 436 561	37 430 606
CHARGES EXTERNES				
Autres achats et charges externes	-	-	26 300 030	22 246 232
Total charges externes			26 300 030	22 246 232
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			361 551	407 941
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements	-	-	9 625 685	9 374 145
Charges sociales	-	-	4 543 512	4 037 537
Total charges de personnel			14 169 197	13 411 682
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-	628 074	586 782
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-	600 823	691 967
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-	207 561	-
Total dotations d'exploitation			1 436 458	1 278 749
Autres charges d'exploitation	-	-	158 920	207 686
CHARGES D'EXPLOITATION			42 426 157	37 552 290
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 010 404	(121 684)
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	538 929	26 469
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	287 105	107 140
Différences positives de change	-	-	185 456	335 060
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement	-	-	-	-
Total produits financiers			1 011 489	468 669
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	1 422 334	22 079
Intérêts et charges assimilées	-	-	634 779	122 558
Différences négatives de change	-	-	241 354	180 262
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	26 662
Total charges financières			2 298 468	351 561
RÉSULTAT FINANCIER			(1 286 979)	117 108
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			(276 575)	(4 577)
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	26
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	69 903	47 348
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Total produits exceptionnels			69 903	47 374
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	1 280	3 295
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	44 331	115 365
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
Total charges exceptionnelles			45 611	118 660
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			24 292	(71 287)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-	-	1 200
Impôts sur les bénéfices	-	-	(2 074 835)	(1 993 133)
TOTAL DES PRODUITS			44 517 953	37 946 648
TOTAL DES CHARGES			42 695 401	36 030 578
BÉNÉFICE OU PERTE			1 822 553	1 916 070

1. Annexe aux comptes annuels clos le 31 décembre 2023

Généralités

Faits marquants de l'exercice

Sidetrade renforce sa présence sur le marché nord-américain avec l'acquisition des activités de CreditPoint Software, éditeur de logiciels américain spécialisé dans la gestion du risque de crédit en BtoB.

Le prix d'acquisition s'élève à 3,1 M€ et le montant décaissé est de 2.5 M€ (dont 0.5 M€ en juillet 2023 et 2.0 M€ en décembre 2023 en raison du renouvellement de certains contrats clients) compte tenu des actifs et passifs acquis pour un montant net de 0,6 M€ (dont 0,6 M€ de PCA).

Un complément de prix sur la base du chiffre d'affaires a été comptabilisé pour un montant de 1.7 M€ en autres dettes. Il a été évalué sur la base de ratio d'évolution du chiffre d'affaires sur les années 2023, 2024 et 2025.

Le fonds commercial généré par cette acquisition est de 4.9 M€.

Sidetrade a financé cette opération par le biais de sa trésorerie.

Cette opération s'est inscrite dans l'exécution du plan stratégique Fusion 100 de Sidetrade, visant à atteindre un ARR de 100 millions de dollars d'ici fin 2025. Elle représente également un accélérateur dans la stratégie produit de Sidetrade ainsi que dans l'atteinte d'un revenu en Amérique du Nord proche des 10 M\$ dès 2023, consolidant ainsi sa présence aux États-Unis.

Événements postérieurs à la clôture

N/A

2. Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement comptable 2014-03 de l'ANC modifié par les règlements 2015-05 du 2 juillet 2015, 2015-06 du 23 novembre 2015, 2016-07 du 4 novembre 2016, 2018-01 du 20 avril 2018 et 2018-02 du 6 juillet 2018. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, image fidèle, régularité, sincérité et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux pratiques du secteur. Sauf indication contraire, les données financières ci-dessous sont présentées en milliers d'euros sans décimale. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux des tableaux.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche, frais de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des nouveaux modules du progiciel Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables.
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectées au développement des nouveaux modules du progiciel Sidetrade Augmented Cash ainsi qu'aux charges externes de sous-traitances, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

Logiciels

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

Fonds de commerce

La valorisation du fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à la valeur de marché issue du cours de bourse de Sidetrade.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation, les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Depuis l'exercice 2009, les actions propres détenues par Sidetrade dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre afin d'animer le cours du titre de la Société sur le marché Euronext Growth sont inscrites dans le poste « Actions propres ». Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également immobilisées en autres immobilisations financières.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Sidetrade dans les capitaux propres de sa filiale et des perspectives de rentabilité de celle-ci.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, litige commercial non résolu ...).

Une provision dite « statistique » est constatée sur 100% des créances échues à plus de 180 jours.

Compte de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

Produits à recevoir

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

Prestations de services

Pour les activités intégration du progiciel Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Progiciel Sidetrade Augmented Cash

La Société commercialise son progiciel Sidetrade Augmented Cash généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement sur la base des volumes de flux traités.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans un compte de produits intitulé « subventions d'exploitation ».

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé sur la ligne « Impôts sur les bénéfices ».

3. Notes annexes au bilan

Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Frais d'établissement	30	-	-	30
Frais de développement	3 811	220	-	4 031
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	460	10	-	470
Fonds Commercial	18 980	5 131	-	24 111
Immobilisations incorporelles	23 281	5 361	-	28 642

L'augmentation des frais de développement (+220 k€) s'explique par l'activation des frais de développement.

L'augmentation du fonds de commerce correspond au fonds commercial généré par l'acquisition de CreditPoint Software pour un montant de 3 130 k€, une provision pour complément de prix suite à l'achat d'actifs de CreditPoint pour un montant de 1 730 k€ et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 271 k€ le portant à 370 k€.

Les amortissements et provisions afférents aux immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Dotation	Reprise	12.2023
Amortissements des frais d'établissement	30	-	-	30
Amortissements des frais de développement	3 311	233	-	3 544
Amort. concessions, brevets & droits similaires	367	44	-	410
Dépréciations sur fonds commercial	413	-	-	413
Amortissements des immobilisations incorp.	4 121	277	-	4 398
Valeur nette des immobilisations incorp.	19 160	5 084	-	24 244

Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Dotation	Reprise	12.2023
Installations générales, agencements	897	1	-	899
Matériel de transport	37	-	(37)	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 780	221	(5)	2 996
Total	3 714	222	(42)	3 895

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2023 concerne essentiellement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Les amortissements afférents aux immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2022	Dotations	Reprise	12.2023
Installations générales, agencements	464	91	-	555
Matériel de transport	37	-	(37)	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 388	260	(5)	2 644
Total	2 889	351	(42)	3 199
Valeur nette des immobilisations corporelles	825	(129)	-	696

Immobilisations financières

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Titres de participation	1 702	-	(174)	1 528
Créances rattachées à des participations	91	-	(91)	-
Prêts	360	39	(56)	343
Dépôts et cautionnements versés	503	14	(16)	502
Autres créances immobilisées	597	-	(412)	185
Actions propres	6 421	220	-	6 641
Immobilisations financières	9 675	-	-	9 199
Dépréciations	265	1 415	(265)	1 415
Valeur nette des immobilisations financières	9 410	(1 415)	265	7 784

Les titres des filiales se détaillent de la façon suivante :

- La participation de 100% dans Sidetrade UK Limited, société constituée en août 2011.
- La participation de 100% dans Sidetrade Limited Irlande, société constituée en juillet 2013.
- La participation de 100% dans Sidetrade BV, société constituée en mars 2015.
- La participation de 100% dans BrightTarget, société acquise en novembre 2016.
- La participation de 100% dans Sidetrade INC., société constituée en janvier 2020.
- La participation de 100% dans Amalto Technologies Corporation, société acquise en avril 2021.
- La participation de 100% dans Sidetrade Canada Ltd, société constituée en juin 2022.

Au 31/12/2023, BrightTarget a apporté l'ensemble de ses actifs et passifs à Sidetrade UK. Les titres de BrightTarget détenus par Sidetrade SA ont été dépréciés à 100% pour un montant de 1 415 k€.

La diminution de 174 k€ des titres et de 91 k€ des créances rattachées à des participations est liée à la sortie d'Ondiflo compte tenu de la liquidation de la société. Les provisions sur titres et sur créance rattachée ont été reprises.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 86 697 actions propres (vs 85 305 en 2022) pour un prix d'achat net de 6 641 k€.

Il n'y a pas de dépréciation pour actions propres enregistrée au 31 décembre 2023.

Les disponibilités restantes sur le contrat de liquidité sont comptabilisées en créances immobilisées pour un montant de 185 k€.

Les autres immobilisations financières concernent principalement l'effort de construction (343 k€) ainsi que les dépôts de garantie pour prêts bancaires (327 k€) et cautions bureaux (171 k€).

Créances clients

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Clients centralisateurs	7 916	13 900	(5 983)
Clients douteux	1 013	586	427
Clients factures à établir	257	316	(59)
Créances clients	9 187	14 802	(5 615)

Les clients douteux sont des créances rattachées à des litiges clients spécifiques (1 013 k€).

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Provisions pour dépréciation des comptes clients	917	491	425
Provisions pour dépréciations des comptes clients - statistiques	246	236	9
Provisions pour dépréciations clients	1 162	728	434
Valeur nette	8 025	14 074	(6 049)

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Fournisseurs, avances	-	45	(45)
Personnel	-	1	(1)
Impôts courants	2 075	1 992	83
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26	70	(44)
Taxe sur la valeur ajoutée	561	494	67
Débiteurs divers	-	128	(128)
Compte courant	79	969	(891)
Autres créances	2 740	3 699	(959)

Au 31 décembre 2023, les impôts courants concernent le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 075 k€). L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Valeurs mobilières de placement	12 223	7 727	-	19 950
Valeurs mobilières de placement	12 223	7 727	-	19 950

Au 31 décembre 2023, les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement les DAT (11 800 k€) mis en place en novembre 2022, juin 2023 et juillet 2023 ainsi que les CAT (7 M€) mis en place en avril et mai 2023.

Les DAT ont une échéance à moins d'un an et les CAT seront échus en mai 2025.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Charges constatées d'avances - Loyers	192	178	14
Charges constatées d'avances - Autres	630	355	275
Charges constatées d'avance	822	533	290

Les charges constatées d'avance concernent principalement le loyer et les charges associées du siège social de Boulogne-Billancourt (192 k€) et des locations de logiciels (627 k€).

Variation des capitaux propres

en k euros	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2022	1 452	4 924	145	13 758	-	1 916	22 196
Augmentation de capital	16	(16)	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	-	1 916	-	(1 916)	-
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	1 823	1 823
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 468	4 908	145	15 675	-	1 822	24 018

L'Assemblée générale du 15 juin 2023 a décidé l'affectation du résultat de 2022 en report à nouveau qui s'élève à 15 675 k€ au 31 décembre 2023.

Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 1 467 926 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit un capital social de 1 467 926 €. La variation par rapport à 2022, d'un montant de 15 942 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 15 942 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 8 juin 2022 et du 28 mars 2023 ont arrêté une liste initiale de 62 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 34 022 actions, soit une dilution maximale de 2,3%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2023	PAGA
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	08/06/2022
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	34 022
Nombre d'attributions caduques	986
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	34 022
- Dont mandataires sociaux	1 795
Nombre de personnes concernées	62
- Dont mandataires sociaux	1

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié à la société de Bourse ODDO BHF par le Groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2023 étaient :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Nombre d'actions	86 697	85 305	1 392
Valorisation	6 641	6 421	220
Solde en espèces du compte de liquidité	185	597	(412)

Avances conditionnées

en k euros	12.2022	Augmentation	Diminution	12.2023
Emprunt BPI	233	-	(233)	-
AVCE REMB RESERCH-ALPS	85	-	(85)	-
EUROFIRMO	417	-	(108)	309
Total avances conditionnées	734	-	425	309

Tableau de variation des provisions

en k euros	12.2022	Dotations	Reprise	12.2023
Provisions pour risques et charges	336	208	(225)	318
Provisions pour perte de change	22	8	(22)	8
Provisions pour risques	358	215	(247)	326
Provisions	358	215	(247)	326

Les provisions pour risques et charges de l'exercice concernent des provisions pour risques prud'homaux (111 k€) et une provision pour cotisations employés (208 k€).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Sidetrade détient un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€ a été octroyé par la banque Société Générale. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 77 k€, dont 77 k€ à moins d'un an.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,2 M€, dont 931 k€ à moins d'un an.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 1,4 M€, dont 309 k€ à moins d'un an.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variations
Dettes fournisseurs	1 044	713	331
Factures non parvenues	895	1 074	(179)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 939	1 788	152

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variations
Dettes sociales	2 640	2 415	225
Dettes fiscales	1 082	1 641	(559)
Dettes sociales et fiscales	3 722	4 056	(334)

Toutes les dettes sociales et fiscales ont une échéance à moins d'un an.

Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variations
Comptes courants groupe	10 483	9 101	1 381
Autres dettes	2 100	473	2 478
Clients créditeurs	851	-	-
Clients avoirs à établir	884	345	539
Autres dettes	14 318	9 920	4 398

Les autres dettes sont principalement constituées des comptes courants avec Sidetrade Limited (4 330 k€), Sidetrade UK Limited (4 252 k€), Sidetrade Inc (1 519 k€) et Sidetrade BV (382 k€) et des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions d'Amalto SA (370 k€) et de CreditPoint Software (1 730 k€). Les paiements interviendront au premier trimestre 2025 pour Amalto et au premier trimestre 2026 pour CreditPoint.

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Clients, avoirs à émettre	884	345	539
Fournisseurs, factures à recevoir	895	1 074	(179)
Charges fiscales et sociales à payer	2 173	1 871	302
Congés payés	1 275	1 200	76
Notes de frais	19	5	14
Primes à payer	247	530	(283)
Participation des salariés	-	-	-
Taxes sur les salaires	102	97	5
Divers	530	40	490
Charges à payer	3 953	3 291	662

4. Notes annexes au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 318 k€ contre 31 959 k€ pour l'année 2022 (+23%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2023 à 18 691 k€ vs 13 751 k€ en 2022 (+36%).

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2023	35 114	4 204	39 318
2022	28 396	3 563	31 959
Croissance	24%	18%	23%

Les activités « Souscriptions Plateforme OTC » sont en progression de 24% avec un chiffre d'affaires de 35,1 M€. Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 M€ en hausse de 18%.

Charges de personnel

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Rémunérations du personnel	9 626	9 374	252
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	4 495	3 973	523
Autres charges de personnel	48	65	(17)
Charges de personnel	14 169	13 412	758

Les charges de personnel s'établissent à 14 169 k€.

Résultat financier

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Reprises sur provisions à caractère financier	287	107	180
Gains de change sur opérations financières	186	335	(149)
Autres produits financiers	539	26	512
Produits financiers	1 012	469	543
Dot. aux provisions à caractère financier	(1 422)	(22)	(1 400)
Charges d'intérêts	(370)	(123)	(247)
Pertes de change sur opérations financières	(241)	(180)	(61)
Autres charges financières	(265)	(27)	(238)
Charges financières	(2 299)	(351)	(1 709)
Résultat financier	(1 287)	117	(1 404)

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 1 287 k€ contre un bénéfice de 117 k€ en 2022.

Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 515 k€ et les reprises de provisions pour dépréciation de titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€. Les charges financières intègrent principalement la provision pour dépréciation de titres de Brighttarget de 1 415 k€, les intérêts d'emprunts de 79 k€, les intérêts sur comptes courants de 291 k€, une perte de change de 241 k€ et les pertes liées à la sortie des titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€.

Résultat exceptionnel

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Bonif sur actions propres	70	47	22
Reprise de provisions	-	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-	-
Produits exceptionnels	70	47	22
Pénalités, amendes fiscales	(1)	(3)	2
Charges exceptionnelles sur exercices ant.	-	-	-
Mali sur actions propres	(44)	(115)	71
Indemnités de rupture	-	-	-
Autres charges sur opérations de gestion	-	-	-
Dotations aux provisions / amortissements	-	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	-
Charges exceptionnelles	(46)	(119)	73
Résultat exceptionnel	24	(71)	96

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente un bénéfice de 24 k€ et concerne principalement les plus-values sur actions propres de 70 k€ et les moins-values sur actions propres de 44 k€.

Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement de l'exercice s'élève à 4 441 k€ et comprend essentiellement des salaires pour 3 656 k€ (y compris charges sociales), les dépenses de sous-traitance ainsi que les amortissements du matériel informatique utilisé au titre de la R&D. Au titre de l'exercice 2023, Sidetrade a activé 220 k€ de frais de développement.

5. Informations diverses

Rémunération des dirigeants

En 2023, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 279 999,96 euros, des avantages en nature de 3 450,56 euros et une part variable de 74 500 euros, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance cette année-là. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Effectif moyen

L'effectif au 31 décembre 2023 est de 123 personnes et se décompose de la façon suivante :

- 87 hommes et 36 femmes
- 121 CDI et 2 CDD
- 116 Cadres et 7 Employés et Agents de Maîtrise.

L'effectif moyen sur l'exercice est de 118 personnes.

Engagements hors bilan

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 126 k€ au 31/12/2023 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.

en k euros	12.2023	12.2022
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	126	100
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 671	6 645
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Engagements en matière d'indemnité retraite

La Société n'a constitué dans les comptes sociaux aucune provision ni souscrit aucune assurance pour couvrir son engagement en matière de retraite. L'engagement hors bilan au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué par la Société à 155 k€ au 31 décembre 2023. Les engagements sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,6% et le taux de majoration de salaire retenu est de 3%.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2023 s'établit à 40,1 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2023 ressort à 6,1 années.

La convention collective applicable est celle du Syntec.

Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est bien respecté.

Rémunérations des commissaires aux comptes

en euros	2023	2022	2023	2022
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	42 000	62 000	18 000	0
- Emetteur	42 000	62 000	18 000	0
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Autres diligences et prestations directement liées	-	-	-	-
- Emetteur	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
Sous-total	42 000	62 000	18 000	0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
* Autres	53 014	42 578	-	-
Sous-total	53 014	42 578	-	-
Total	95 014	104 578	18 000	0

Liste des filiales et des participations

en k euros	Détention	Date d'acquisition ou de création	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Sidetrade UK Limited	100%	16/08/2011	4 889	8 263	(188)	-	1	1
Sidetrade Limited	100%	19/07/2013	5 052	2 443	(401)	-	1	1
Sidetrade BV	100%	27/03/2015	255	0	10	-	1	1
BrightTarget	100%	18/11/2016	0	888	1 266	-	1 415	-
Sidetrade INC	100%	09/01/2020	827	6 427	638	-	84	84
Amalto Technologies Corporation	100%	06/04/2021	169	2 534	1 065	-	27	27
Sidetrade Canada Ltd	100%	30/06/2022	49	2 123	172	-	-	-

Entreprises liées

en k euros	Compte courant débiteur	Créance client	Compte courant créditeur	Dettes fournisseur	Créances / Dettes nettes
Sidetrade UK Limited	-	-	(4 252)	-	(4 252)
Sidetrade Limited	-	-	(4 330)	-	(4 330)
Sidetrade BV	-	-	(382)	-	(382)
Sidetrade Inc	-	-	(1 519)	-	(1 519)
Amalto Corporation	-	(152)	-	(8)	(160)
Sidetrade Canada Ltd	79	-	-	-	79

Sidetrade UK Limited

La société Sidetrade UK Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 livres sterling.

Au titre de l'année 2023, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade UK Limited :

- Refacturation de frais : Sidetrade UK Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 4 301 k€. Cette prestation inclut une marge de 7% des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Europe du Nord.
- Refacturation de frais R&D : Sidetrade UK Limited refacture ses frais R&D à la société Sidetrade SA pour un montant total de 3 970 k€. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade UK Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 107 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade UK Limited s'établit à (4 252) k€ au 31 décembre 2023.

Sidetrade Limited

La société Sidetrade Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 €.

Au titre de l'année 2023, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Limited :

- Sidetrade SA refacture une quote-part de ses frais commerciaux pour les prestations réalisées pour Sidetrade Limited pour un montant de 113 k€ HT.
- Sidetrade Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 556 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 152 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Limited s'établit à (4 330) k€ au 31 décembre 2023.

Sidetrade BV

La société Sidetrade BV est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 euros.

Au titre de l'année 2023, Sidetrade BV facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 13 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade BV s'établit à (382) k€ au 31 décembre 2023.

Sidetrade INC.

La société Sidetrade INC. est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 000 \$.

- Refacturation de frais : Sidetrade Inc refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 6 415 k€. Cette prestation inclut une marge de 7% des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Amérique du Nord.
- Sidetrade Inc Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 12 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Inc s'établit à (1 519) k€ au 31 décembre 2023.

BrightTarget

La société BrightTarget est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 £.

- Refacturation de frais : BrightTarget refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 313 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à BrightTarget pour un montant de 12 k€.

Amalto Corporation

La société Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 30 000\$.

- Refacturation de frais : La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève à 865 k€.
- Amalto Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 7 k€.

Sidetrade Canada Ltd

La société Sidetrade Canada Ltd est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1\$ canadien.

- Refacturation de frais : Sidetrade Canada refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 2 127 k€. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade Canada pour un montant de 12 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Canada Ltd établit à 79 k€ au 31 décembre 2023.

Compléments de prix liés aux acquisitions

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 370 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 1 730 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2023.

Comptes consolidés

Sidetrade établit des comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Rapports des Commissaires aux comptes

1. Rapport sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 6 de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des écarts d'acquisition et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 5 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

2. Rapport sur les comptes sociaux

A l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 de l'annexe aux comptes annuels expose, notamment, les règles et les méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds de commerce et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans ces notes de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 5 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

3. Rapport spécial sur les conventions réglementées

A l'assemblée générale de la société Sidetrade,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 5 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

4. Attestation relative au montant global des rémunérations

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société SIDETRADE, En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1 515 800 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Paris-La Défense, le 5 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

finance@sidetrade.com

www.sidetrade.com



SIDETRADE